



LE DEVOIR

Exportations d'électricité

Hydro pousse la centrale thermique de Tracy au maximum

La recherche de profits
provoque aussi une baisse
des niveaux d'eau
des grands barrages

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Hydro-Québec veut tellement profiter de la demande en électricité du côté américain qu'elle n'hésite pas à utiliser sa centrale thermique de Tracy en permanence, alors qu'il s'agit d'une centrale dite «de pointe» ou «d'appoint», qui fonctionne en principe un certain nombre d'heures par jour seulement.

Cette recherche de profits, intensément encouragée par Québec, semble aussi avoir des effets importants sur les niveaux des grands barrages du Nord, qui étaient au début de mai à quelques mètres près de leur minimum de conception, selon des sources sûres.

Ainsi, au 1^{er} mai dernier, le barrage de la Manic 5 était à deux mètres seulement au-dessus de son niveau de conception, celui de Brisay à la Baie James dépassait ce niveau de cinq mètres tandis que le plus vaste de tous, celui de LG-2, n'affichait que 1,5 m au-dessus de son niveau minimal, a appris *Le Devoir* d'employés qui œuvrent sur ces ouvrages monumentaux.

D'autre part, selon des documents obtenus par *Le Devoir* en vertu de la Loi d'accès à l'information, la centrale «d'appoint» de Tracy a fonctionné 4524 heures

VOIR PAGE A 8: HYDRO

Un double été des Indiens



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

L'ÉTÉ des Indiens a réchauffé le Québec pour le long week-end de l'Action de grâce, au grand bonheur des gens. Les couleurs magnifiques des feuilles et les températures agréables ont incité plusieurs personnes à flâner dehors, comme cette dame qui en profitait hier pour se reposer sur un banc public du parc Lafontaine. Malgré une baisse de la température au cours des prochains jours, les Québécois vont fort probablement pouvoir bénéficier d'un second été des Indiens vers la fin du mois d'octobre, selon Environnement Canada. Nos informations en page A 3.

« Réingénierie »

Charest tente de rassurer les Québécois

TOMMY CHOUNARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Alors que la «réingénierie» de l'État soulève plus de questions que de réponses, suscite plus d'inquiétudes que d'espérances, le premier ministre Jean Charest veut rassurer les Québécois et remettre les pendules à l'heure. Si son gouvernement entend «rénover» le Québec par le recours à la sous-traitance et à la révision des programmes, c'est pour éviter l'«étouffement» financier et continuer à honorer sa mission sociale, et non pas s'en détourner. Quoi qu'en pensent les groupes de pression qui, prévient le premier ministre, devraient faire passer les «intérêts historiques du Québec» avant leurs intérêts corporatistes.



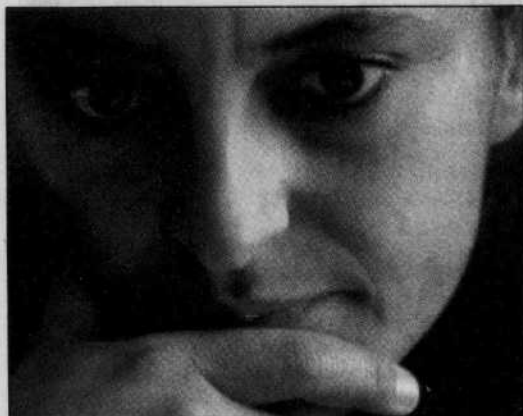
Jean Charest

C'est ce qu'écrit Jean Charest dans une lettre ouverte qu'il adresse aux Québécois, et que *Le Devoir* publie aujourd'hui (en page A 7), six mois jour pour jour après son élection et à une semaine de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre intervient par l'entremise des médias écrits pour la toute première fois de son mandat. Sa sortie n'est pas étrangère à des événements récents qui ont mis à mal son entreprise de révision du rôle de l'État. Au cours des derniers jours, une dizaine de députés libéraux ont dit au *Devoir* craindre que la justice sociale ne soit sacrifiée sur l'autel de la réingénierie, tandis que l'ancien chef libéral Claude Ryan, éminence grise du PLQ, a invité le gouvernement à la plus grande prudence et lui a rappelé sa responsabilité en matière de justice sociale.

VOIR PAGE A 8: CHAREST

■ La lettre de Jean Charest en page A 7



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

La cinéaste marocaine Narjiss Nejjar

F C M M

Maroc: soulever le voile de la prostitution

Les Yeux secs, de la
cinéaste Narjiss Nejjar,
frappe au cœur des tabous

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Certains films-chocs révèlent des facettes souteraines de pays drapés dans le silence. La prostitution au Maroc sous le ciel d'Allah est omniprésente, chez les deux sexes d'ailleurs, mais tissée de points d'ombre, de non-dits, de voiles et d'interdits. Avec *Les Yeux secs*, Narjiss Nejjar, dont c'est le premier long métrage, s'est juré de lever un à un ces voiles-là, en bousculant les mentalités assoupies.

Cette énergique jeune cinéaste marocaine, qui vit entre Rabat et Paris, livre au Festival du nouveau cinéma et des nouveaux médias un film très beau et très troublant qui en dit davantage sur sa société que bien des thèses.

VOIR PAGE A 8: MAROC

L'ENTREVUE

Dans l'arène du réel

Au micro d'Indicatif présent depuis
presque dix ans, Marie-France Bazzo
carbure à l'intuition, au risque et à l'écoute

Vendredi prochain, une émission spéciale soulignera la 10 000^e entrevue menée par Marie-France Bazzo pour *Indicatif présent*, le magazine social et culturel qu'elle anime depuis 1995 à la Première Chaîne de Radio-Canada. Peu d'émissions ont maintenu un tel dynamisme. Tous les domaines imaginables se retrouvent «chez Bazzo», et rien n'est étranger à *Indicatif présent*. Pourvu que les idées circulent.

SOLANGE LÉVESQUE

Avant de plonger dans l'aventure radio, Marie-France Bazzo ne savait pas ce qu'elle voulait faire. Elle écoutait Suzanne Lévesque à CKAC et trouvait sa présence formidable. «Je me disais que si un jour je faisais de la radio, ce serait comme ça, à cette heure-là. Avec du culot et de la naïveté, le rêve s'est réalisé. Au début, j'étais abusée, je me sentais privilégiée. Je mesure maintenant la chance que j'ai eue.»

Vers la fin des années 90, on ne donnait pas cher de l'avenir de la radio. Or, voilà qu'en quelques années, la radio de Radio-Canada a reconquis son auditoire. Avec ses 407 000 auditeurs chaque semaine en moyenne, Marie-France Bazzo peut être considérée comme l'une des instigatrices de ce renouveau.

Dans un billet écrit pour *Radio Mag*, elle comparait la radio à une ex-reine de beauté qui aurait retroussé ses manches pour descendre dans l'arène du réel. C'est dans cette arène que l'animatrice invite les auditeurs quotidiennement. Ceux-ci ne se contentent pas d'écouter, ils répondent! In-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Marie-France Bazzo

dicatif présent reçoit au moins 50 courriels par jour, sans compter les consultations sur le site de l'émission, le plus fréquenté après le site général de Radio-Canada. «Il y a plusieurs retombées en cascade. Les auditeurs nous disent souvent qu'ils poursuivent entre eux les discussions amorcées dans l'émission. On fait également vendre beaucoup de livres, et les gens discutent de ces livres.»

A presque dix ans d'âge, l'émission possède des racines solides et de l'histoire; elle commence à s'alimenter à même ce qu'elle a semé au cours des ans. Mission accomplie pour l'animatrice, qui n'en revient pas: «Chaque matin, je me dis encore: "Hein! C'est moi qui fais ça?!"» Dans son regard, une écoute, une qualité d'attente, une disponibilité totale, un désir d'être étonnée.

VOIR PAGE A 8: BAZZO

Monopole de l'UPA: la dissidence ne se taira pas

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Une contestation, une déclaration, et le ton monte. Les agriculteurs vertement opposés à l'accréditation unique de l'Union des producteurs agricoles (UPA) comme syndicat représentant les «fabricants» québécois de poulets, de porcs ou de carottes n'en démordent pas: la «dictature de l'UPA» doit cesser, disent-ils, car elle fait mal aux petits. Et la ministre de l'agriculture, Françoise Gauthier qui, au début du mois, s'est dite peu ouverte à l'idée de réviser la Loi sur les producteurs agricoles datant de 1972, devrait «tendre davantage l'oreille» pour entendre la colère mugir dans les campagnes.

«Dans tous les secteurs de l'agriculture, les gens se plaignent», dit Benoît Girouard de l'Union paysanne (UP), l'organisme qui, depuis quelques mois, tente de sonner le glas du monopole syndical de l'UPA. Pour la ministre, le mouvement de base qui remet en question le modèle actuel n'est pas assez fort. Mais c'est peut-être qu'elle ne regarde pas au bon endroit.

Pourtant, le malaise est perceptible. Dans les fermes laitières, chez les pomiculteurs, les éleveurs de bœufs, de porcs et même dans les érablières où les trois lettres de l'Union avivent immanquablement, par les temps qui courent, la grogne. «Pourquoi la loi m'oblige-t-elle à cotiser à l'UPA?» demande Richard Béliveau, un producteur de lait dans la trentaine. Tout ce que ça m'apporte, ce sont des frais supplémentaires. L'UPA doit normalement travailler pour m'assurer un bon prix d'achat pour mon lait: actuellement, je touche 60¢ du litre alors qu'il me faudrait 9¢ de plus pour vivre convenablement. Quant à son programme de mise en marché collectif des produits, je paye aussi pour. Mais je n'en ai aucunement besoin, puisqu'en étant membre d'une coopérative, mon lait, je le vends de toute façon, que l'UPA soit là ou non.»

VOIR PAGE A 8: UPA

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics ..	B 5	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés ..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



LES ACTUALITÉS

Les sénateurs libéraux pourraient donner du fil à retordre à Martin

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le plus gros défi qu'aura à relever Paul Martin pourrait bien venir du Sénat, où certains libéraux nommés par Jean Chrétien n'attendent que l'occasion de saboter les plans du rival de l'actuel premier ministre, selon le quotidien *Ottawa Citizen*.

La semaine dernière, seulement une poignée de sénateurs libéraux se sont présentés au premier «caucus fantôme» de Paul Martin pour discuter de réforme parlementaire. Mais le lendemain matin, à la réunion hebdomadaire du «caucus officiel» présidée par le premier ministre Jean Chrétien, les sénateurs composaient une forte proportion de l'auditoire — réduit — du premier ministre.

À l'heure actuelle, un peu plus de la moitié des sénateurs — 53 sur 105 — doivent leur nomination par-

tisane à M. Chrétien et on s'attend à ce que celui-ci procède à la nomination de quatre autres fidèles pour combler les postes vacants avant son départ, au début de 2004.

Aucun partisan de M. Chrétien à la Chambre haute n'admettra préparer d'embuscade à l'endroit du prochain premier ministre, mais l'adjoint d'un sénateur a eu ce commentaire: «Il y a un temps pour semer, et un temps pour récolter.»

Plusieurs observateurs s'attendent à ce que M. Martin remplace la leader du gouvernement au Sénat, Sharon Carstairs — laquelle, à titre de leader du Sénat, est membre du cabinet — par un de ses propres partisans au Sénat, Jack Austin. Mais un autre scénario, moins vraisemblable toutefois, serait que M. Martin laisse Mme Carstairs en poste pour éviter de froisser quiconque au Sénat, écrit le *Citizen*.

La Nouvelle-Angleterre contaminée par les incendies dans la forêt boréale canadienne

Ces feux de forêt pourraient libérer dans l'atmosphère jusqu'à 3,5 tonnes de mercure chaque année

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Les incendies dans la forêt boréale du Canada peuvent libérer des quantités considérables de mercure dans l'atmosphère et contaminer ainsi les écosystèmes de la Nouvelle-Angleterre, affirment des chercheurs des universités Yale et Harvard qui se sont penchés sur les impacts des immenses incendies qui ont touché le nord du Québec en juillet 2002 au point d'enfumer jusqu'à la ville de Montréal.

Ce que ces chercheurs ne semblent pas savoir, cependant, c'est que ce mercure en provenance du Canada pourrait bien s'avérer en dernière analyse du mercure américain pour l'essentiel!

Les incendies qui frappent les forêts boréales canadiennes chaque année pourraient, sur la foi des mesures relevées de juillet 2002, libérer dans l'atmosphère jusqu'à 3,5 tonnes de mercure chaque année. De plus, l'ensemble des incendies qui frappent les forêts boréales, lesquelles encerclent pratiquement la calotte de l'hémisphère Nord de la planète, pourraient globalement relarguer

à l'atmosphère jusqu'à 22,5 tonnes de mercure chaque année, ont calculé les chercheurs des deux universités. Ces derniers ont publié leurs conclusions dans *Environmental Science & Technology*, publiée par l'*American Chemical Society*, une des plus importantes sociétés scientifiques américaines.

Les feux de forêts de l'été 2002 au Québec n'avaient pas seulement enfumé Montréal. Les odeurs de fumée avaient été ressenties jusqu'en Virginie, aux États-Unis. C'est à ce moment que les équipes de chercheurs ont mesuré les retombées de mercure au Massachusetts, explique Jeff Sigler, un chercheur inscrit au doctorat à Yale et auteur principal de l'étude. Le long couloir de fumée, nettement perceptible, a permis aux chercheurs d'établir un lien formel entre les retombées de mercure et leur point de départ grâce à des appareils de mesure installés dans la forêt expérimentale de Harvard, à Petersham, Mass.

Le phénomène inquiète d'autant plus les chercheurs que cette partie de la Nouvelle-Angleterre est une des plus touchées du territoire américain par les retombées de mercure provenant des centrales au charbon du centre des

États-Unis, ce qui contamine cours d'eau et forêts, et engendre des risques sérieux pour la santé des pêcheurs sportifs qui consomment leurs prises.

L'équipe américaine à l'origine de cette analyse estime que le phénomène des feux de forêt en milieu boréal canadien est d'autant plus important que les sources industrielles canadiennes de mercure sont relativement peu importantes. Les feux en forêt boréale pourraient ainsi équivaloir à environ 30 % des rejets atmosphériques de mercure du Canada, affirment les chercheurs. Et certaines années, ce pourcentage pourrait presque atteindre 100 %.

Du mercure... américain

Joint au téléphone vendredi, le porte-parole du groupe, Michael Bernstein, a dit tout ignorer des études québécoises sur cette question, notamment le rapport de recherche publié en 1996 par l'équipe du professeur Richard Carignan du département de sciences biologiques de l'Université de Montréal. Cette équipe a démontré que les coupes à blanc permettaient aux pluies de lessiver le sol organique des forêts boréales et de pousser le mercu-

re qu'il contient vers les lacs voisins, au point de doubler littéralement les concentrations. L'étude du professeur Carignan va dans le même sens que l'étude Yale-Harvard qui indique cependant que le mercure du sol prend un chemin différent en cas d'incendie, l'atmosphère.

Mais, plus surprenant encore, les chercheurs des universités Yale et Harvard ne semblent pas savoir que le mercure des sols nordiques qui tombe chez eux provient en majorité des États-Unis et qu'il est lui-même le résultat d'un processus de pollution atmosphérique. C'est ce qu'ont pourtant démontré en 1994 les travaux d'un groupe de chercheurs de la Chaire de recherche en environnement de l'UQAM, publiés alors dans la revue *Nature* sous la direction du professeur Marc Lucotte. Selon cette étude, l'essentiel du mercure présent dans les réservoirs de la Baie James est principalement le fait des émissions polluantes américaines et russes et, plus récemment, de l'Inde et de la Chine. On croyait jusque-là que ce mercure était d'origine locale, c'est-à-dire présent à l'état naturel dans la roche du Bouclier canadien.

Un inventeur québécois met au point une poubelle à couches inodore

PRESSE CANADIENNE

Un inventeur québécois a mis au point un appareil qui risque fort d'être accueilli avec soulagement par les parents de bébés ou de jeunes enfants: une poubelle à couches inodore.

Maurice Pinsonnault, qui est aussi l'inventeur du moniteur «Angel Care», a mis deux ans et a investi quatre millions pour développer la poubelle «Neat», qui sera bientôt commercialisée par le géant montréalais des accessoires pour bébés Dorel.

Il s'agit, en fait, de plusieurs inventions en une. La poubelle elle-même comprend un mécanisme qui permet d'y jeter une couche sans que l'odeur des autres qui s'y trouvent déjà ne s'échappe. Il s'agit d'une pince double qui agit comme un sas.

Le développement majeur, toutefois, se trouve du côté de la recharge, qui est une longue série de sacs attachés ensemble. Les parois du sac sont composées de sept épaisseurs laminées dont une est parfaitement étanche. Les sacs de plastique sur le marché actuellement laissent à terme échapper des odeurs qui finissent par imprégner aussi le plastique de leur contenant, mentionne M. Pinsonnault. Le sac développé par l'inventeur, lui, ne laisse échapper aucune odeur, du moins, c'est ce qu'il affirme. Enfin, il a fallu mettre au point la machine capable de fabriquer la recharge, qui a coûté à elle seule 2,5 millions.

La société Dorel fabriquera la poubelle de plastique sous licence et une entreprise de plastique d'Oka fabriquera la recharge. La poubelle sera vendue entre 45 \$ et 50 \$ au détail.

Un automne chaud à la FTQ

(Le Devoir) — Certaines négociations majeures qui sont en cours ou qui devraient débiter sous peu pour près de 175 000 membres de syndicats affiliés à la FTQ risquent de déboucher sur des conflits de travail, a fait savoir hier par voie de communiqué René Roy, secrétaire général de la centrale. Parmi les négociations les plus importantes, on retrouve 67 000 salariés de la

construction, dont les conventions collectives expirent le 30 avril 2004, et 55 000 salariés des secteurs public et parapublic. Du côté de la fonction publique fédérale, les négociations viennent de débiter à Ottawa pour près de 135 000 fonctionnaires, dont 30 000 au Québec. Dans le secteur des pâtes et papiers, les négociations commencent cet automne en vue de la signature d'un contrat de travail qui sert de modèle pour 25 000 salariés d'une soixantaine d'usines du Québec.

EN BREF

Un méga-party sans incident

(Le Devoir) — Près de 12 000 personnes se sont trempées toute la nuit de dimanche à lundi sur de la musique techno lors de la 13^e édition du party Black & Blue au Stade olympique. Cet événement montréalais haut en couleurs attire chaque année des milliers de touristes en provenance des États-Unis et de l'Europe. L'objectif de cette grande fête est d'amasser des fonds pour les organismes

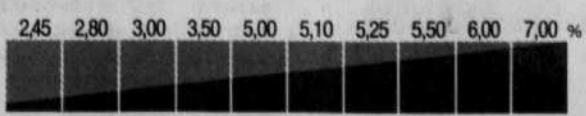
communautaires qui viennent en aide aux personnes atteintes du VIH/sida. Les organisateurs de l'événement prévoient remettre environ 200 000 \$ à ces organismes cette année. Selon Caroline Rousse, directrice des relations externes pour le Bad Boy Club Montréal (BBCM), aucun événement grave ne s'est produit pendant cette longue nuit blanche. «C'a été le calme plat à l'infirmerie toute la nuit», a déclaré Mme Rousse. L'année prochaine, le méga-party se déroulera au Palais des congrès.

Téléphone payant :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.



1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e année
Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Boni de 1 %

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Visitez le www.placementsqc.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

Club 402-HOMME®
Depuis 1977

Vestons griffés importés d'Italie

299\$

Tissus signés
- Cerruti 1881 - Zegna
- Marzotto - Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h. Sam. 10 h à 16 h

LOTTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

SUPER 7 Tirage du 2003-10-10

GAGNANTS	LOTS
7/7	3 10 000 000,00 \$
03 15 23 37 38 39 43	6/7+ 10 137 407,80 \$
	6/7 485 2 479,00 \$
Complémentaire: (45)	5/7 29 399 146,00 \$
	4/7 615 630 10,00 \$
Ventes totales: 74 742 004 \$	3/7+ 570 197 10,00 \$
Prochain gros lot: 2 500 000 \$	3/7 5 110 725 Participation gratuite

LOTTO 649 Tirage du 2003-10-11

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+	8 59 034,80 \$
5/6	302 1 251,00 \$
06 09 21 25 27 32	4/6 14 847 48,70 \$
Complémentaire: (13)	3/6 260 258 10,00 \$
Ventes totales:	12 780 205 \$
Prochain gros lot (appr):	5 000 000 \$

LOTS BONIS - Véhicules GM*
(Seule catégorie gagnante: 6/6)

GAGNANTS	Au choix:
12 17 31 32 33 46 1	Chevrolet Avalanche,
13 15 28 39 46 48 0	GMC Envoy XL,
16 30 31 33 35 48 0	Buick Rainier,
05 11 18 27 31 34 0	Cadillac CTS
07 17 19 30 34 39 2	Saab 9-5 Aero berline

*Chaque voiture est échangeable contre un chèque de 45 000 \$
Si une sélection crée plus de 5 gagnants, ceux-ci se partageront une cagnotte de 250 000 \$.

Québec 49 Tirage du 2003-10-11

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	31 500,00 \$
07 11 12 13 45 46	4/6 1 092 50,00 \$
Complémentaire: (08)	3/6 23 248 5,00 \$
Ventes totales:	603 597,00 \$

Extra Tirage du 2003-10-10

NUMÉRO	LOT
391629	100 000 \$

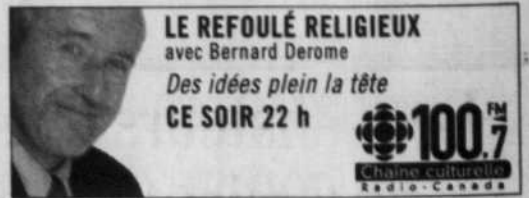
Extra Tirage du 2003-10-11

NUMÉRO	LOT
061976	100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de départ entre cette liste et la liste officielle du L-Q, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

POLITIQUE



LE REFOULÉ RELIGIEUX

avec Bernard Derome

Des idées plein la tête

CE SOIR 22 h



Chantal Hébert

Une vie de moine

Si Brian Mulroney n'avait pas mis tout son poids dans la balance d'une fusion du Parti conservateur fédéral avec l'Alliance canadienne plus tôt cette année, l'aventure aurait pris fin avant même d'avoir commencé. Seule la caution qu'a donnée leur ancien chef au projet d'union a forcé de nombreux conservateurs à mettre en sourdine leurs objections virulentes à un tel mariage, le temps d'une difficile et jusqu'à présent stérile négociation.

Comme Pierre Trudeau avant lui, M. Mulroney est demeuré le personnage le plus influent de son parti. Dans le cas de M. Trudeau, cette influence ne s'est pas démentie jusqu'à sa mort, une quinzaine d'années plus tard. On peut penser qu'il en sera de même de Brian Mulroney, surtout que la qualité de ses successeurs va en se dégradant au fur et à mesure que le déclin du PC s'accroît.

Quand ces deux premiers ministres ont pris leur retraite, leurs politiques étaient pourtant discréditées auprès d'une grande partie de la population canadienne. À tel point que l'électorat a saisi la première occasion de bannir leurs formations respectives du pouvoir. Cela n'a pas empêché leurs deux partis de chérir les politiques audacieuses qui leur ont coûté si cher en termes électoralistes.

Sans être toujours aussi engagés dans le feu de l'action, la plupart des ex-premiers ministres continuent d'avoir une vie politique active après leur départ. Ainsi, la semaine dernière, John Turner a fait une intervention remarquée sur la perte, malsaine selon lui, d'influence du Parlement, un sujet sur lequel il parle avec d'autant plus d'abondance ces dernières années que son successeur et ancien rival Jean Chrétien est très associé à la détérioration ambiante de la vie parlementaire.

Cet été, l'ancien premier ministre ontarien Bill Davis a repris du service acceptant d'être un des trois sherpas conservateurs à la table de négociation d'une union avec l'Alliance. Et le fait d'avoir été chassé sommairement du pouvoir par les électeurs n'empêche ni David Peterson, ni Bob Rae d'être partie prenante au débat public de l'Ontario.

Sitôt retraité de la politique, l'ex-premier ministre de Terre-Neuve Brian Tobin a écrit ses mémoires. Il se manifeste régulièrement dans les pages d'opinion des grands quotidiens de Toronto. Sur un modèle équivalent, Jean Chrétien entendrait s'atteler à ses mémoires aussitôt qu'il sera à la retraite.

Parmi les recrues en puissance de Paul Martin pour les prochaines élections fédérales, le nom de l'ancien premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick Frank McKenna mais aussi celui d'Ubal Dosanjh, un néo-démocrate qui avait vaillamment accepté de couler avec le navire du NPD de la Colombie-Britannique il y a quelques années, reviennent systématiquement depuis des mois.

L'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, est un des principaux protagonistes du débat canadien sur la santé. Son collègue manitobain Gary Filmon vient d'accepter de présider une enquête sur les feux de forêt qui ont dévasté la Colombie-Britannique au cours de l'été.

Et alors que son ancien gouvernement lèche encore les plaies de sa grande défaite électorale, l'ex-premier ministre ontarien Mike Harris laisse circuler son nom comme chef éventuel d'un nouveau parti conservateur fédéral. Son entourage aimerait même que son ami Lucien Bouchard lui donne un coup de pouce au Québec. L'équipe Harris peut toujours rêver!

Depuis la fête du Travail, on a eu droit à un documentaire sur la campagne ratée de Bernard Landry, un film sur la vie de Jacques Parizeau et une série radiophonique sur la carrière de Robert Bourassa. Mais tout indique que ce n'est pas demain qu'on aura droit à la même chose sur Lucien Bouchard, un homme qui a pourtant bien davantage bouleversé le paysage politique du Québec et du Canada que ses deux prédécesseurs et son successeur.

Pour mémoire, sans lui, le Parti conservateur n'en serait pas à considérer un mariage obligé. Les libéraux ne formeraient pas le seul parti fédéral à pouvoir raisonnablement aspirer au pouvoir au Canada. Jean Charest ne serait vraisemblablement pas en politique québécoise. Le Oui n'aurait pas passé à un cheveu de l'emporter. Montréal n'aurait jamais été une méga-ville — même pour quelques années. Il n'y aurait jamais eu un programme universel de garde d'enfants sur le territoire de l'Amérique du Nord. Et sans le déficit zéro, le Parti québécois ne jouirait pas d'une réputation de gestionnaire qui lui permet d'espérer revenir au pouvoir à moyen sinon à court terme.

Alors qu'il était premier ministre, on disait déjà de M. Bouchard qu'il menait une vie de moine dans son bunker de l'Assemblée nationale. Depuis qu'il a pris sa retraite, il se cloître dans un silence tout aussi monastique sur tout ce qui touche la politique, un silence en passant que le camp souverainiste lui rend bien.

Depuis sa démission de janvier 1999, on ne l'a jamais revu dans une assemblée péquiste. Sa seule apparition médiatique de la récente campagne électorale a eu lieu à l'occasion d'un festival littéraire. On sait déjà qu'il ne sera pas de la bataille sans merci qui attend le Bloc québécois lors de la campagne fédérale attendue pour le printemps. Vie professionnelle en milieu fédéraliste oblige, se plait-on à répéter.

Mais en attendant, tout ce qu'on sait, c'est ce qu'on voit. Et une image vaut bel et bien mille mots. La dernière fois que Lucien Bouchard a été entrevu dans un événement public à saveur politique, c'était à un déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal où il applaudissait chaudement Paul Martin.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Une victoire pour Ottawa et Paris

Les pays membres de l'Unesco ouvrent le chantier de la diversité culturelle

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Surmontant la vive opposition des États-Unis, les pays membres de l'Unesco, réunis en conférence générale à Paris, ont unanimement décidé hier d'ouvrir le chantier de la diversité culturelle.

L'organisation dispose maintenant de deux ans pour mettre au point une convention internationale juridiquement « contraignante » qui donnera à chaque État le droit de défendre et de soutenir sa culture.

Cette décision constitue une victoire pour ce que le quotidien *Le Monde* (qui a publié hier une longue interview de la ministre Sheila Copps) a appelé « l'axe franco-canadien pour la diversité culturelle ».

Pour la ministre canadienne du Patrimoine, qui pilote le dossier depuis des années, il s'agit d'un succès personnel. « C'est émouvant pour moi d'assister à la naissance de mon bébé », a déclaré Mme Copps à la Presse Canadienne.

La ministre québécoise de la Culture a parlé de son côté d'un « moment historique ». « C'est une grande victoire », a estimé Line Beauchamp.

L'accouchement, survenu au terme d'une longue

journée de discussions, n'a toutefois pas été qu'une simple formalité. De retour à l'Unesco après presque 20 ans d'absence, les Américains ont mis tout leur poids dans la balance pour empêcher le projet de voir le jour. Après avoir multiplié les manœuvres et les pressions en coulisses, les États-Unis ont présenté une « contre-proposition » rognant la portée de la convention.

Tandis que les Américains (soutenus notamment par la Grande-Bretagne et l'Australie) campaient sur leurs positions, les représentants des pays favorables à la convention se succédaient au micro. « Plus de 90 % des 190 pays membres appuient la création de ce nouvel outil », estimait en milieu de journée un défenseur de la diversité culturelle.

Préoccupations américaines

À l'Unesco, la tradition veut que les décisions se prennent par consensus. Malgré l'écrasante majorité en faveur de la diversité culturelle, les États-Unis semblaient prêts à demander la tenue d'un vote sur la convention, pour bien montrer qu'ils étaient hostiles au projet — mais en courant le risque de se retrouver complètement isolés, une fois de plus. En fin

de journée, d'ultimes négociations, dans lesquelles l'ambassadeur canadien Louis Hamel a joué un rôle déterminant, selon les observateurs, ont permis d'éviter un blocage.

La résolution de l'Unesco a donc été amendée de manière à tenir compte de certaines préoccupations américaines en matière de liberté d'expression, notamment, ou de libre circulation des idées « par delà les frontières ».

Le texte (adopté par consensus) précise également que l'Unesco devra mener des consultations auprès d'instances internationales comme l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Il n'y a rien là qui aille à l'encontre du but recherché, estime la ministre Beauchamp. « On est arrivé à un consensus fidèle à ce que recherche l'Unesco, a-t-elle dit. On ne peut pas dire que nous avons mis d'eau dans notre vin, puisque la résolution finale donne toujours au directeur général de l'Unesco le mandat de développer une convention, c'est-à-dire un instrument contraignant. Pour nous, c'était le mot-clé et il est toujours là. Maintenant le travail commence. Il faut définir ce que sera cette convention. »

Un autre été des Indiens est prévu pour la fin octobre!

GENEVIÈVE
OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

L'été des Indiens a fait de nombreux heureux lors du long congé de l'Action de grâce et plusieurs Québécois ont profité du beau temps pour faire des balades en plein air. Mais Dame nature n'a pas fini de nous gâter: un second été des Indiens est prévu pour la fin du mois d'octobre, selon Environnement Canada.

Les Montréalais ont envahi la rue Saint-Denis samedi et dimanche pour déambuler tranquillement sous la chaleur des rayons du soleil. Le mont Royal et le parc Lafontaine accueillent également leurs lots de flâneurs. On ne peut pas se tromper: l'été des Indiens a bel et bien été parmi nous cette année.

Pierre Lessard, météorologue pour Environnement Canada, le confirme: « Nous avons eu cette année un été des Indiens avec des températures exceptionnellement chaudes. Dans certaines villes, des records [de chaleur] ont été battus, comme à Québec et Fermont. »

Mais tous les temps doux ne peuvent prétendre au titre « d'été des Indiens ». Cette année, la vague de chaleur répondait à tous les critères d'Environnement Canada: la période de temps chaud a suivi une période de gel, les températures diurnes ont été plus élevées que la normale et le



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

L'été des Indiens a bel et bien été parmi nous au cours des derniers jours, faisant la joie des enfants, sur le mont Royal comme au parc Lafontaine.

beau temps a duré au moins trois jours.

Ce phénomène météorologique nous provient de zones de haute pression qui stagnent au dessus des États-Unis. Il se forme alors un anticyclone qui transporte vers le Québec la chaleur et l'humidité des États du Sud américain.

Le terme « Indian Summer » a fait son apparition en Pennsylvanie vers la fin du

XVIII^e siècle, pour pénétrer le Canada en 1821. L'explication la plus courante pour l'origine de l'expression vient du fait que les Américains profitaient de ce temps doux pour préparer leurs habitations et terminer leurs récoltes en vue de la saison froide.

Mais ce redoux, tant apprécié des Québécois, n'est pas au rendez-vous à chaque année. Par exemple, l'année

dernière, le temps froid est arrivé tôt et l'été des Indiens n'a pas daigné pointer son nez. Certaines années, par contre, il peut revenir de deux à trois fois. M. Lessard soutient d'ailleurs que « la situation actuelle des vents en altitude laisse présager un redoux vers la fin du mois d'octobre qui pourrait durer quelques jours ». Un dernier répit avant d'affronter les joies de l'hiver québécois...

EN BREF

Graham en Inde

(AFP) — Le ministre canadien des Affaires étrangères Bill Graham a été reçu hier à New Delhi par son homologue indien Yashwant Sinha dans la perspective de la prochaine visite en Inde du premier ministre Jean Chrétien, a annoncé le ministre indien des Affaires étrangères. Au cours d'un déjeuner de travail, les deux ministres ont évoqué la situation en Afghanistan, en Iran et au Sri-Lanka. M. Graham doit se rendre aujourd'hui à Colombo, capitale du Sri-Lanka, puis dans la province de Jaffna pour des entretiens avec le premier ministre sri-lankais Ranil Wickremesinghen consacrés à l'actuel processus de paix dans cette région troublée depuis de nombreuses années.

Banque ING du Canada



Johanne Brossard

Arkadi Kuhlmann, président du conseil d'administration de la Banque ING du Canada a le plaisir d'annoncer la nomination de Johanne Brossard au poste de présidente et chef de la direction de la Banque ING du Canada.

Mme Brossard a joué un rôle clé au sein d'ING DIRECT depuis les débuts de l'entreprise. En tant que membre du comité exécutif, elle a contribué à la mise en place de la première entreprise ING DIRECT au Canada en 1997. Mme Brossard a également fait partie de l'équipe de la haute-direction qui a fondé ING DIRECT en France en 1999. Plus récemment, Mme Brossard a été codirectrice et première vice-présidente de l'exploitation et des finances chez ING DIRECT France.

Mme Brossard possède une expérience de plus de 20 ans dans le domaine des services financiers au Canada et en France. Avant de se joindre à l'équipe qui a lancé ING DIRECT, Mme Brossard a passé plus de 15 ans dans le secteur des services financiers canadiens et celui des logiciels bancaires. Étant donné sa participation cruciale dans le lancement de deux entreprises ING DIRECT, Mme Brossard connaît mieux que personne d'autre tous les aspects du modèle ING DIRECT, comprenant l'exploitation, le service à la clientèle, les finances, les questions de réglementation et la technologie de l'information. Mme Brossard est originaire d'Arvida au Québec.

La marque ING DIRECT est synonyme de valeur élevée et de produits simples à utiliser qui aident les Canadiens à faire fructifier leur argent en offrant des taux d'intérêt élevés sur les dépôts, sans frais de service, et des taux faibles sur les prêts et les hypothèques. ING DIRECT est une banque canadienne qui compte plus de 850 000 clients et dont l'actif approche les 12 milliards de dollars. En plus d'ING DIRECT, la Banque ING du Canada dirige également ING Services aux courtiers en hypothèques Limitée et Fonds ING Direct Limitée.

ING DIRECT
c'est votre intérêt qui compte

Meurtre de Zahra Kazemi

La justice iranienne libère l'accusé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Téhéran — La justice iranienne a accepté de libérer sous caution le seul accusé du meurtre de la journaliste irano-canadienne Zahra Kazemi, a déclaré hier le juge Rassoul Ghanimifard qui dirige son procès, selon l'agence estudiantine iranienne Isna.

Le juge Ghanimifard a indiqué à Isna avoir fixé à 300 millions de rials (environ 35 700 dollars) la caution de Mohammad Reza Aghdam Ahmadi, un agent des Renseignements qui a interrogé la journaliste et dont le procès s'est ouvert le 7 octobre.

La caution n'a toujours pas été versée, a ajouté le magistrat sans fournir plus de détail. L'accusation a requis contre Ahmadi un à trois ans de prison. L'accusé a plaidé non coupable.

Née en Iran mais vivant au Canada et venue en reportage dans son pays d'origine, Zahra Kazemi est morte le 10 juillet à l'hôpital d'une hémorragie cérébrale consécutive à une fracture du crâne causée par des coups reçus au cours de sa détention, du 23 au 27 juin.

Cette affaire a jeté une lumière crue sur certains agissements dans les prisons et à l'encontre des journalistes. Elle a détérioré les relations entre Téhéran et Ottawa. Mais elle a aussi donné lieu à de nouvelles crispations entre conservateurs, dont la justice est un bastion, et réformateurs, sous l'influence desquels sont passés les Renseignements après une vague d'assassinats d'opposants et d'intellectuels fin 1998.

Zahra Kazemi, arrêtée le 23 juin devant la principale prison de Téhéran alors qu'elle prenait des photos de familles de détenus, est passée au cours de sa détention entre les mains des agents du parquet, de la police, puis de nouveau du procureur et enfin des Renseignements.

Destinations

Magnifique auberge ancestrale de 30 chambres, à 20 minutes de Québec. Classée 4 étoiles et offrant une vue exceptionnelle sur le fleuve. Fine cuisine aux saveurs régionales, de nombreuses fois primées. Centre de santé, salles de réunion et forfaits affaires disponibles.

Forfait romantique à partir de 99,50 \$ / pers.
incluant une nuit d'hébergement, 1 souper table d'hôte
5 services, 1 petit déjeuner et le service sur les repas.

TÉL.: (418) 886.2407 OU SANS FRAIS 1.888.862.6647
www.manoirdetilly.com

LE PATRON VEUT VOUS VOIR...

détendu!

Pour vos réunions d'affaires

Courtoisie, Cuisine, Calme, Charme et Caractère sont à l'ordre du jour

LEAU
À LA
BOUCHE

RELAIS &
CHATEAUX

HÔTEL-RESTAURANT

www.leualabouche.com Ste-Adèle 450.229.2991

Pour annoncer dans ce regroupement,
contactez Jean de Billy au (514) 985-3456 ou à jdebilly@ledevoir.com

• LES ACTUALITÉS •

Le dalaï-lama propose un comité de sages pour résoudre les crises

BERNARD GIANSETTO
ASSOCIATED PRESS

Paris — Avec pour décor un drapeau tibétain ornant la tribune, le dalaï-lama a défendu l'action non violente hier à Paris en proposant qu'une sorte de comité de sages au niveau planétaire réfléchisse à des solutions pacifiques lorsqu'une crise grave éclate dans le monde.

Le chef spirituel des bouddhistes tibétains et chef de l'État en exil, qui se trouve en France jusqu'à vendredi pour une série de conférences philosophiques et religieuses, a annoncé devant la presse qu'il soumettrait cette idée la semaine prochaine à Prague à l'ancien président tchèque Vaclav Havel.

Cette idée lui est venue après qu'on lui ait suggéré de se rendre à Bagdad alors que menaçait l'invasion de l'Irak semblait imminente. L'idée ne lui avait alors pas semblé réaliste. Évoquant les grandes manifestations pacifistes de par le monde, il confia qu'elles l'ont «ému» mais que, par nature, «elles ne proposaient pas de solution à un problème qui était bien présent: c'est la faiblesse de ce type de protestation».

Après le 11 septembre 2001, il avait bien suggéré dans une lettre de condoléances à George W. Bush d'opter pour une réponse non vio-

lente, explique-t-il sans préciser quelle avait alors été la réponse du président des États-Unis.

D'où son projet: «Des gens comme Vaclav Havel, des scientifiques, des philosophes, des représentants des organisations non gouvernementales, des lauréats du Nobel, des gens n'ayant aucun intérêt économique à défendre, rechercheraient des solutions car par la violence il n'y a pas de solution.»

Lui-même prix Nobel de la paix 1989, il envisage aussi de contacter le lauréat de l'an dernier, l'ex-président des États-Unis Jimmy Carter.

Ces sages pourraient ainsi se mobiliser pour proposer une alternative à la violence ou à la menace de guerre. Le dalaï-lama ne serait pas nécessairement partie prenante de ce conseil des sages afin de ne pas provoquer la Chine qui le considère comme un danger séparatiste.

Pourtant, le chef des bouddhistes tibétains revendique désormais simplement un statut d'autonomie authentique au sein de l'ensemble chinois et non pas l'indépendance.

Interrogé par ailleurs sur ses relations avec le pape Jean-Paul II, le dalaï-lama a expliqué qu'il l'avait rencontré il y a quelques années et qu'il avait été «frappé par son esprit et son intelligence particulièrement vives».

EN BREF

Le sommet des Amériques à Monterrey

(AFP) — Le Sommet extraordinaire des Amériques, qui réunira les 12 et 13 janvier 2004 34 chefs d'État et de gouvernement, aura lieu à Monterrey, ville située à 950 km au nord de Mexico, a-t-on appris hier de sources officielles. L'objectif de ce sommet est de rassembler des dirigeants dont un tiers sont arrivés au pouvoir depuis la dernière réunion organisée à Québec en

avril 2001, a précisé le ministère des Affaires étrangères mexicain dans un communiqué. Le sommet sera une occasion pour «examiner les grands défis que doit affronter l'hémisphère en matière de croissance économique dans l'équité, de développement social et de capacité à gouverner dans la démocratie», selon le communiqué. Le communiqué souligne que le sommet de Monterrey ne traitera en revanche pas de la question de la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA) que les États-Unis souhaitent créer d'ici 2005 avec leurs partenaires latino-américains.

Première nuit dans des lits séparés

Les frères siamois égyptiens se portent bien

AGENCE FRANCE-PRESSE

Dallas — Les frères siamois égyptiens Ahmed et Mohamed Ibrahim ont passé leur première nuit dans des lits séparés et les médecins du Centre médical de pédiatrie de Dallas (Texas) restaient optimistes hier sur leurs chances de survie.

Ils sont «en bonne forme», a indiqué hier matin le responsable de l'équipe qui a réalisé la délicate intervention, le docteur James Thomas sur la chaîne de télévision ABC News.

L'état des jumeaux âgés de deux ans, maintenus en coma artificiel pour éviter d'éventuelles complications, demeure toujours «critique».

«Ils ont passé une très bonne nuit», a affirmé le médecin. Il a indiqué qu'«aucun grave problème» ne s'était manifesté quelques heures après l'opération.

Interrogé sur CBS News, le Dr Thomas a cependant souligné qu'il avait «peur de parler de façon trop positive. Je ne veux pas leur porter la poisse».

Des complications demeurent possibles, ont mis en garde les médecins. Ils craignent particulièrement l'apparition d'un gonflement inattendu des cerveaux des deux enfants.

Selon le Dr Thomas, la tension artérielle des jumeaux demeurait stable hier et les reins fonctionnaient «parfaitement».

Un an de préparation

Reliés au sommet du crâne, les deux frères ont été séparés après 26 heures d'opération, plus sept autres heures de chirurgie plastique, par une équipe composée d'une soixantaine de médecins, spécialistes et infirmières, qui ont travaillé pendant plus d'un an à la préparation de cette délicate opération.

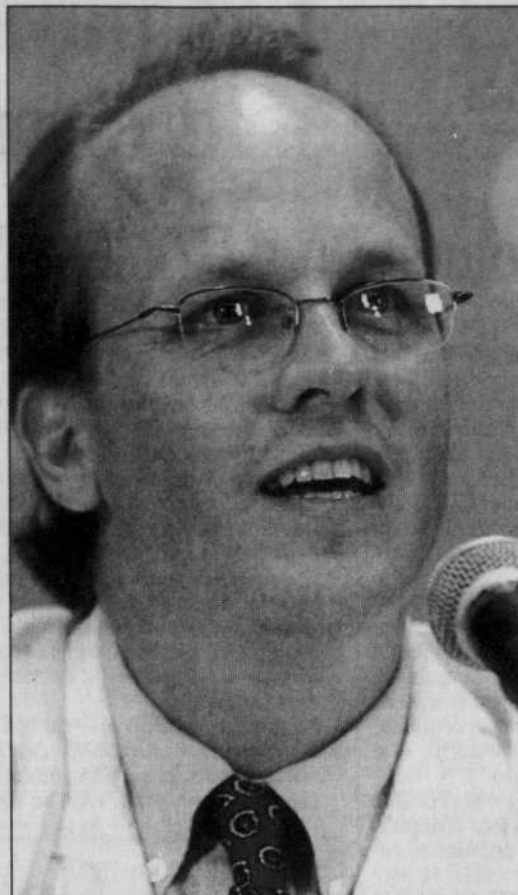
Un des chirurgiens ayant participé à l'opération, Dale Swift, a indiqué dimanche que «les cerveaux des jumeaux n'ont pas pu être séparés aussi facilement que prévu». «Je ne pensais pas que cela serait aussi difficile; nous savions que les cerveaux étaient collés l'un à l'autre, mais nous pensions qu'ils pourraient se détacher relativement facilement, mais en fait ce ne fut pas le cas», a-t-il expliqué.

«Quand ils se réveilleront au bout d'une semaine, s'ils agitent bras et jambes je serai vraiment content», a déclaré David Swift. Mais «c'est une longue route».

Réactions de la famille

Le père des deux garçons s'est évanoui de joie et de soulagement à l'annonce de la fin de l'opération. Quand une infirmière a annoncé «nous avons deux garçons», la famille des deux enfants a éclaté en sanglots. «Le père m'a sauté au cou, m'a embrassé puis s'est évanoui», a raconté Nasser Abdelal, un pédiatre qui a accompagné les frères siamois du Caire au Texas. «La mère et tous les autres pleuraient et remerciaient la providence», a-t-il ajouté.

La partie la plus difficile et dangereuse de l'opération consistait à séparer les parties communes de



JEFF MITCHELL REUTERS

Selon le responsable de l'équipe qui a réalisé la délicate intervention, le docteur James Thomas, l'état des jumeaux égyptiens, maintenus en coma artificiel pour éviter d'éventuelles complications, est encourageant bien que toujours «critique».

leurs cerveaux et les vaisseaux drainant le sang vers les cerveaux.

Ahmed et Mohamed sont nés en juin 2001 dans une petite ville à 800 km au sud du Caire. Après y avoir été hospitalisés, ils ont pu être emmenés aux États-Unis en juin 2002 grâce aux efforts d'une Fondation caritative basée à Dallas. Les soins ont été couverts par une campagne de dons.

Cette opération était la première de ce type depuis celle tentée en juillet à Singapour sur deux siamoises iraniennes de 29 ans reliées par la tête. Elles n'avaient pas survécu plus de trois jours à l'opération. Par contre, en juillet 2002, une équipe de chirurgiens de Los Angeles était parvenue à séparer des sœurs siamoises guatémaltèques âgées d'un an.

Rapport de l'ONU

Le Canada n'aide pas assez les enfants adoptés qui cherchent leurs parents

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Les gouvernements provinciaux au Canada pourraient aider davantage les enfants adoptés qui recherchent leurs parents biologiques, indique le rapport initial d'un comité de l'Organisation des Nations unies (ONU).

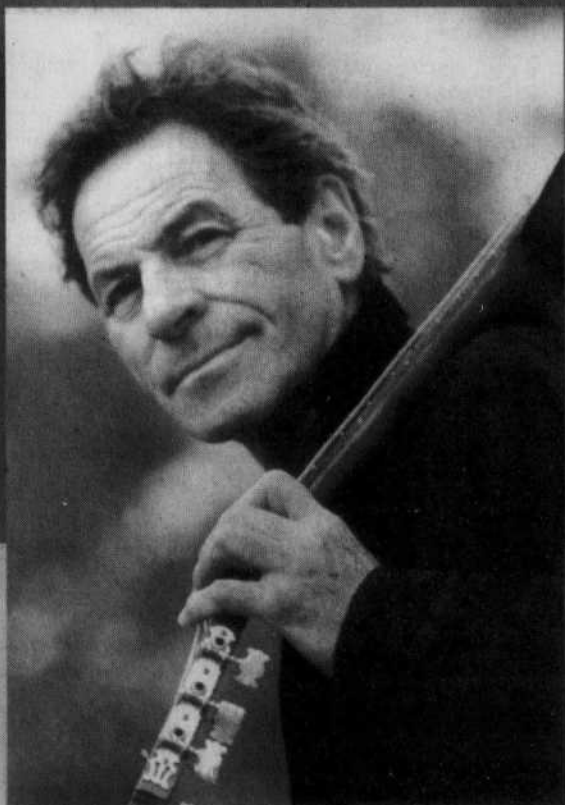
Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU s'est réuni le mois dernier à Genève pour évaluer l'application par Ottawa d'une convention internationale pour améliorer la protection des enfants dans le monde. «Le Comité s'inquiète que des provinces ne reconnaissent pas à un enfant adopté le droit, dans la mesure du possible, de savoir qui sont ses parents biologiques», indiquait, en date du 3 octobre, une version préliminaire du rapport dont la Presse Canadienne a obtenu copie. «Alors que l'adoption se trouve sous la juridiction des provinces et territoires, le Comité note que des mesures, légales ou autres, n'ont pas, dans toutes les provinces, suivi la ratification de la Convention de La Haye.»

Bien que le rapport de l'ONU ne mentionne pas les provinces visées, un Canadien expatrié, qui a fait pression sur le Comité à ce sujet, soutient que la Nouvelle-Écosse est l'endroit où les dossiers sont les moins accessibles. «C'est une honte», a lancé Ron Murdock au cours d'une entrevue accordée récemment à Amsterdam. Les autres provinces qui limitent l'accès aux dossiers d'adoption sont le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et le Québec.

«L'accès aux dossiers d'adoption ne signifie pas automatiquement des retournements douloureux. Il peut y avoir une rencontre, mais seulement si elle est désirée», a assuré Ron Murdock, qui a lui-même été adopté. Dans ses conclusions présentées au comité de l'ONU, M. Murdock, âgé de 62 ans, a soutenu que le Canada viole la Convention relative aux droits de l'enfant en permettant aux provinces ces pratiques restrictives. «Comment est-ce possible de signer cette Convention sans donner plus d'accès aux dossiers d'adoption?», a-t-il demandé, ajoutant que le document garantit clairement aux enfants l'accès à ces informations.

Si le Comité n'est pas allé jusqu'à affirmer que le Canada contrevient à cet accord, ses reproches sont néanmoins très clairs, selon M. Murdock. Les récentes avancées dans la recherche sur les maladies transmises génétiquement mettent en évidence l'importance d'avoir accès aux dossiers d'adoption, soutient d'ailleurs un groupe qui représente des mères biologiques.

CLAUDE GAUTHIER, son plus beau voyage: la vie!



Une série radio exclusive en dix épisodes

► 11 h en semaine jusqu'au 24 octobre

Réalisation: Elizabeth Gagnon et Mario Gauthier

100.7 FM
Chaîne culturelle
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

Deslongchamps
femme enceinte

1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

ROLEX
Lady-Datejust
en acier et
or jaune 18 carats.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

LE DEVOIR

LE MONDE

Le concert du
Cardinal LégerPlace-des-Arts • 21 octobre 19 h 30
Mozart : I Musici et Marie-Andrée Ostiguy
tél. 514-495-2409

Reconstruction irakienne

Washington jette
du lest et fixe
un calendrier

ASSOCIATED PRESS

Nations unies/Bagdad — Au lendemain de l'attentat qui a fait sept morts et plusieurs dizaines de blessés à Bagdad, les États-Unis s'approprient hier à présenter officiellement à l'ONU un nouveau projet de résolution demandant l'aide de la communauté internationale en Irak.

Le projet américain donne au Conseil de gouvernement irakien jusqu'au 15 décembre prochain pour présenter un calendrier prévoyant des élections et la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Le texte doit être présenté au Conseil aujourd'hui, a précisé l'ambassadeur américain à l'ONU John Negroponte. Selon un diplomate, les États-Unis veulent que le Conseil se prononce d'ici la fin de la semaine sur le projet qui a circulé de manière informelle ce week-end à l'ONU. Paris et Berlin lui ont réservé hier un accueil prudemment positif.

Il s'agit de la dernière version de la résolution américaine visant à obtenir l'aide de la communauté internationale, sous forme de soldats et d'argent, pour la reconstruction en Irak. Les précédentes moutures, qui ne contenaient pas de calendrier, avaient été vivement critiquées par plusieurs

pays, dont la France, qui demandait un rôle plus important pour l'ONU et un calendrier précis de transfert du pouvoir aux Irakiens.

Le nouveau projet américain, qui compte 26 articles, ne semble pas en revanche renforcer le rôle des Nations unies en Irak, jugé insuffisant par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Par ailleurs, l'Union européenne a approuvé hier le déblocage d'une aide de 200 millions d'euros pour la reconstruction de l'Irak, et la Grande-Bretagne a promis une contribution supplémentaire, à dix jours de la Conférence des donateurs, les 23 et 24 octobre à Madrid.

En Irak, les forces américaines ont annoncé hier que plusieurs personnes ont été arrêtées en relation avec l'attentat-suicide qui a fait sept morts, dont le kamikaze, et plusieurs dizaines de blessés la veille à Bagdad.

Les forces américaines ont également arrêté hier un chef de tribu irakien et l'imam et prédicateur de la plus importante mosquée de Falloujah, à 50 km à l'ouest de Bagdad. L'imam de la mosquée Al-Kabir, cheikh Jamal Chaker Nazzal, est considéré comme l'une des personnalités religieuses les plus respectées de Falloujah, bastion sunnite où il jouit d'une grande popularité.

L'Isaf pourra sortir
de Kaboul

New York (AFP) — Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté hier à l'unanimité une résolution étendant à l'extérieur de Kaboul le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf).

La résolution, mise au point par l'Allemagne, autorise l'Isaf, « si ses ressources le lui permettent », à étendre le maintien de la sécurité hors de la capitale afghane et ses environs afin de permettre, notamment, « d'améliorer l'environnement de sécurité » pour les opérations humanitaires.

Cette résolution renouvelle également pour un an le mandat de l'Isaf, sous commandement de l'Otan, qui expirait le 20 décembre prochain.

L'extension géographique du mandat de l'Isaf était souhaitée par les Nations unies et demandée avec insistance par le président afghan Hamid Karzaï qui l'a encore répété le mois dernier lors du débat général de l'Assemblée de l'ONU. Les 5300 hommes que compte l'Isaf sont actuellement fournis par l'Otan et sous commandement allemand.

Le président sud-coréen
joue la carte référendaire

Séoul (AFP) — Le président sud-coréen, Roh Moo-Hyun, au plus bas dans les sondages et en mal de soutien politique, en appellera au peuple lors d'un référendum qui pourrait avoir lieu le 15 décembre pour décider si oui ou non il restera au pouvoir après sept mois seulement à la tête de l'État.

Accusé de tous les maux, le président est souvent vu comme celui qui n'a pas su résoudre la crise sur le programme nucléaire

nord-coréen, ni relancer l'économie, ni mettre un terme aux grèves récurrentes... Sa popularité a chuté de 80 à 20 % en sept mois de pouvoir. Surtout, la décision du président intervient après la mise en accusation par la justice de Choi Do-sul, un ancien haut conseiller accusé d'avoir perçu environ un million de dollars de pots-de-vin de SK Corp, le troisième plus important groupe financier sud-coréen.

La justice sociale au cœur de nos débats

Les Soirées
RelationsDans le cadre du 20^e anniversaire du Centre justice et foi
LES DÉFIS DE LA GAUCHE AUJOURD'HUIUne conférence de
DANIEL BENSÂIDAvec la participation de : Lorraine Guay, Amir Khadir, Diane Lamoureux et Jean-Claude Ravet
À l'occasion de son 20^e anniversaire, le Centre justice et foi désire porter sur la place publique une réflexion sur les espoirs et les défis de la gauche et du mouvement altermondialiste.

Militant et philosophe français, Daniel Bensaïd a publié de nombreux ouvrages sur la résistance à la mondialisation néolibérale. Il s'identifie à la « gauche de la gauche » et conteste l'horizon indépassable du capitalisme. Daniel Bensaïd livrera ses réflexions sur les problèmes que doit affronter le nouvel internationalisme et les défis posés à la gauche, ici comme ailleurs. Les objectifs de la soirée sont d'ouvrir le débat avec de nouvelles perspectives et d'alimenter la réflexion qui se fait au Québec.

La conférence sera suivie d'une table ronde où interviendront Lorraine Guay, de D'abord Solidaires, Amir Khadir, de l'Union des forces progressistes et Diane Lamoureux, professeure de science politique à l'Université Laval et membre du Collectif féminisme et démocratie. La soirée sera animée par Jean-Claude Ravet, rédacteur en chef adjoint de la revue Relations.

Le mardi 14 octobre 2003 de 19 h à 22 h
à la salle Alfred Laliberté (J-M500), UQAM
405, rue Ste-Catherine est (Métro Berri-UQAM)
Renseignements : Claude Rioux (514) 387-2541
Contribution volontaire : 5,00\$ Site internet : www.cjf.qc.ca

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI
25, RUE JARRY OUEST, MONTREAL H2P 1S6 RENSEIGNEMENTS : (514) 387-2541

JOSÉ LUIS QUINTANA REUTERS

Deux civils ont été tués hier à La Paz lors d'une violente répression policière contre des milliers de manifestants demandant la démission du président Gonzalo Sanchez de Lozada, alors que des commerces étaient incendiés ou pillés en différents quartiers.

La Bolivie en proie à une crise politique aiguë

Des manifestations contre l'exportation de pétrole par le Chili
font des dizaines de morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Paz — La Bolivie était plongée hier dans une crise politique et sociale aiguë, le vice-président ayant retiré son soutien au président Sanchez de Lozada, alors que quatre ministres démissionnaient, pour marquer leur désaccord sur la violente répression des manifestations anti-gouvernementales qui a fait 36 morts depuis jeudi.

En dépit des manifestations massives demandant son départ du pouvoir et des défections dans son gouvernement, Gonzalo Sanchez de Lozada, 73 ans, a annoncé qu'il ne démissionnera pas. « Je ne vais pas démissionner », a assuré le chef de l'État après une réunion d'urgence avec ses ministres et les hauts responsables de l'armée et de la police sur la situation dans le pays.

« Il n'est pas possible que l'on remplace la démocratie par une dictature syndicale, que l'on détruise

ce qui a été construit par le peuple de Bolivie, pour créer un nouvel autoritarisme, une nouvelle dictature qui va opposer région contre région, classe contre classe, ethnie contre ethnie », a-t-il déclaré.

Le chef de l'État a dénoncé une conspiration menée selon lui par l'opposition indienne de Bolivie, conduite par Evo Morales, le leader des producteurs de feuilles de coca (servant entre autre à fabriquer la cocaïne), et Felipe Quispe, le chef des paysans d'ethnie aymara.

Ceux-ci ont rejeté les accusations du président, lui reprochant de « ne pas vouloir écouter le peuple bolivien ».

Les manifestations, lancées il y a trois semaines pour protester contre la décision du gouvernement d'exporter du gaz naturel via le Chili — pays contre lequel existe en Bolivie un profond ressentiment dû aux conflits frontaliers du passé —, ont été violemment réprimées par l'armée et la police.

Les producteurs de coca, les « cocaceros », résolument opposés à la politique du gouvernement visant à éradiquer leurs cultures, se sont joints aux manifestations.

Quatre ministres, dont le ministre du Développement économique, Jorge Torres, membre éminent du Mouvement de la Gauche Révolutionnaire (MIR, social-démocrate), principal allié de Sanchez de Lozada, ont démissionné hier pour protester contre la répression.

Le parti populiste Nouvelle force républicaine (NFR), ayant conclu récemment une alliance avec le pouvoir, a dans le même temps retiré ses trois ministres du gouvernement, selon son porte-parole Johnny Antezana.

« Le peuple bolivien demande la démission du président Gonzalo Sanchez de Lozada et je crois que, pour la pacification du pays, il y a une sortie constitutionnelle sur laquelle nous devrions travailler de manière sérieuse et responsable », a-

til dit en faisant allusion à l'éventuelle accession à la présidence du vice-président Carlos Mesa, qui est aussi président du Congrès.

Celui-ci avait annoncé peu auparavant qu'il retirait son soutien à Sanchez de Lozada, pour manifester son désaccord avec sa gestion de la crise.

La Paz et El Alto étaient paralysées hier par une grève des transports publics, les banques et les commerces ayant gardé portes closes dans la crainte d'actes violents similaires à ceux des derniers jours à El Alto, quatrième ville du pays.

Les manifestations se poursuivaient, notamment dans la capitale où deux personnes ont été tuées, malgré l'annonce, dans la matinée, par le gouvernement de la décision de ne pas exporter avant le 31 décembre prochain du gaz naturel sans consultation préalable de la société civile sur la politique émergeant du pays.

Conflit israélo-palestinien

Conclusion d'un accord
de paix « virtuel »MEGAN GOLDIN
REUTERS

Jérusalem — La gauche israélienne et des responsables palestiniens ont annoncé hier avoir abouti à un accord de paix « virtuel » et symbolique susceptible de servir de modèle à un futur accord de paix.

Mais cette initiative a été aussitôt dénoncée avec vigueur par le gouvernement d'Ariel Sharon ainsi que par son prédécesseur travailliste Ehoud Barak.

Les dirigeants de la gauche israélienne, conduits par l'ancien ministre Yossi Beilin, un des négociateurs des accords d'Oslo de 1993, et les Palestiniens, emmenés par l'ancien ministre Yasser Abed Rabbo, un proche d'Arafat, ont dialogué durant deux ans sous l'égide de la Suisse pour aboutir à cet accord qui doit être signé à Genève dans les semaines à venir.

« Dans une situation de vide, de violence et d'absence de dialogue, ce qui est le cas depuis

Arafat fait un pied de nez à Qoreï

IBRAHIM BARZAK
ASSOCIATED PRESS

Gaza — Yasser Arafat ne cède rien. Le président de l'Autorité palestinienne a nommé hier au poste de ministre de l'Intérieur par intérim un haut responsable du Fatah, Hakam Balaoui. Ce camouflet infligé à Ahmed Qoreï, qui soutenait un autre candidat, ne risque pas de retenir le premier ministre provisoire, déjà sur le départ.

Loin des remous politiques palestiniens, les organisations humanitaires ont dénoncé la situation dans le camp de réfugiés palestiniens de Rafah, près de la frontière égyptienne, après le retrait dimanche soir de l'armée israélienne, au terme d'un raid de trois jours, le plus violent mené par Tsahal dans la Bande de Gaza en six mois.

L'opération, au cours de laquelle huit Palestiniens, dont deux enfants, ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés, laisse 1240 sans abris, selon l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine

dans le Proche-Orient (OSTNU), une agence des Nations unies qui parle de la plus importante vague de démolitions en trois ans d'Intifada. L'OSTNU a estimé que 114 abris avaient été détruits et 117 autres bâtiments endommagés. Au total, 3500 habitations, dont 1200 à Rafah, ont été détruites au cours des trois dernières années dans la Bande de Gaza, selon les autorités municipales.

Selon Tsahal, une trentaine de bâtiments étaient inhabités et servaient de couverture aux militants palestiniens. D'autres ont été démolis, car ils surplombaient ou se trouvaient à proximité des tunnels visés par Tsahal. L'armée affirme qu'ils servent à passer des armes de contrebande depuis l'Égypte.

Yasser Arafat a nommé ministre de l'Intérieur par intérim Hakam Balaoui. Il sera chargé du commandement des forces de sécurité palestiniennes, rôle-clé dans l'application de la « feuille de route » pour la paix au Proche-Orient, qui nécessite un désarmement complet des groupes radicaux palestiniens.

EN BREF

Shirin Ebadi rentre en Iran

Téhéran (AFP) — Les Iraniens sont appelés à aller accueillir ce soir à l'aéroport de Téhéran le nouveau Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi, de retour au pays après avoir plaidé à l'étranger pour de profondes réformes dans son pays et pour la libération des prisonniers politiques. « Nous demandons aux Iraniens et aux Iraniens de venir nombreux ce soir à 20h30 pour accueillir Shirin Ebadi », a déclaré Mohammad Ali Dadkhah, avocat et porte-parole du Cercle des défenseurs des droits de l'homme, dont Mme Ebadi est la présidente. M. Dadkhah a profité de l'occasion pour critiquer le président réformateur Mohammad Khatami, lui reprochant de ne pas avoir félicité personnellement Shirin Ebadi. Demain, Mme Ebadi doit donner sa première conférence de presse à titre de Nobel de la paix sur le sol iranien. Hier, de nombreux journaux réformateurs lui ont de nouveau consacré leur une.

Les Saoudiens voteront

Riyad (Reuters) — Monarchie absolue depuis quelque 70 ans, l'Arabie saoudite a annoncé hier l'organisation des premières élections de son histoire. Le scrutin ne concernera que les conseils municipaux, dont la moitié seulement des membres seront élus. Bien que limitée, cette réforme est un premier signe d'ouverture politique. Les milieux intellectuels et universitaires avaient ces derniers temps multiplié les appels au prince héritier Abdallah pour qu'il autorise une plus grande participation des citoyens à la vie politique. Le gouverneur saoudien a déclaré dans un communiqué officiel que cette réforme vise à « élargir la participation des citoyens à la gestion des affaires locales ». On ignore si les femmes auront le droit de vote. Le royaume ne dispose pas de parlement élu mais, depuis 1993, d'un conseil de la Choura, organe consultatif dont les membres sont nommés et qui ne jouit d'aucun pouvoir législatif.

Lueur d'espoir au Soudan

Khartoum (AFP) — Les autorités soudanaises ont libéré hier l'opposant islamiste Hassan al-Tourabi détenu depuis près de trois ans, mesure qui, selon lui, est directement liée aux négociations devant mettre fin à la guerre civile qui ravage depuis vingt ans le plus grand pays d'Afrique. L'opposant, 71 ans, ancienne éminence grise et idéologue du régime actuel du président Omar al-Béchir, a quitté la maison du gouvernement dans laquelle il était détenu, à Khartoum, et s'est rendu, souriant et accompagné de sympathisants, au siège de son parti, le Congrès national populaire (CNP), dont l'interdiction est par ailleurs levée. Cette libération est « le résultat de pressions internationales et internes », a déclaré M. Tourabi, dont l'audience dépasse largement les frontières du Soudan.

É D I T O R I A L

L'œil fatal

On ne peut guère reprocher à Denis Coderre de manquer d'enthousiasme dans la gestion de ses dossiers. Mais il faudra plus que l'emballement du ministre pour que son projet d'implanter des mesures biométriques pour établir l'identité des Canadiens emporte l'adhésion.

Depuis un an, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Denis Coderre a une idée fixe: améliorer la façon d'établir l'identité de l'ensemble des Canadiens. Pour ce faire, il privilégierait la création d'une carte d'identité nationale, mais son véritable objectif, c'est d'appliquer à grande échelle la biométrie — cette technologie qui permet, par exemple, de «lire» l'œil ou la main de quelqu'un. Faute de carte, on l'adopte pour des documents existants, les passeports par exemple.

Encore la semaine dernière, M. Coderre a été très clair: le Canada viendra à la reconnaissance biométrique, il s'agit seulement de déterminer quand. «Le statu quo est inacceptable», a-t-il insisté. Pour le ministre, le plus tôt sera le mieux, et il ne ménage pas les efforts pour asseoir la crédibilité de son projet. A ce sujet, il a commandé en novembre 2002 des audiences au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, qui a déposé la semaine dernière un rapport provisoire; et il a lui-même organisé un forum sur la biométrie qui s'est tenu il y a quelques jours.

Dans les deux cas, le mot d'ordre était clair: dépasser les débats émotifs, s'en tenir aux faits, éviter les jugements prématurés, ne pas «céder à l'hystérie et aux prophètes de malheur». Denis Coderre avait beau ajouter qu'aucune décision n'était encore prise, tous ses propos indiquaient la voie à suivre. Le problème, c'est qu'il est seul à s'y lancer avec autant d'allant.

Ainsi, le rapport du Comité de la citoyenneté est traversé d'un énorme scepticisme. La création d'une carte nationale d'identité est un «projet nébuleux», dont l'utilité reste à prouver, note le comité, qui souligne aussi que la mesure coûterait des milliards de dollars.

Quant aux mesures biométriques, d'entrée de jeu le rapport stipule que cette technologie «n'est pas infaillible». Plus une carte est hautement sécurisée, plus ses informations sont sophistiquées, plus les erreurs sont possibles. «Cela signifie que des titulaires légitimes d'une carte nationale d'identité pourraient soulever des soupçons [...] à cause d'une défaillance de la technologie», lit-on dans le rapport. Un embêtement loin d'être anodin.

De plus, les membres du comité, faisant un travail sérieux, se sont rendus à Washington et en Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

Il est vrai par ailleurs que plusieurs pays sont en train de soupeser l'adoption de mesures biométriques, en raison de l'obsession sécuritaire qui sévit. Le ministre Coderre souhaite que le Canada soit à l'avant-garde dans ce domaine. Au contraire, il nous faut plutôt résister à ce raccourci facile qui confond prouesses technologiques et garanties de sécurité.

M. Coderre a beau énumérer les avantages des mesures biométriques — contre le vol d'identité qui coûte une fortune colossale chaque année aux consommateurs, aux banques et aux entreprises; mieux contrôler l'immigration illégale —, le point de départ de toute cette réflexion remonte au 11 septembre 2001. Or il n'a jamais été allégué que les terroristes impliqués dans les attentats contre les États-Unis avaient usé d'identités. On sait par contre que, si les services de renseignements américains avaient bien fait leur travail — et ils avaient l'information voulue —, les choses auraient pu tourner autrement. C'est à ce type de mirage que devrait s'attaquer le Canada, tout comme il devrait se demander si les énormes ressources financières nécessaires pour implanter de nouvelles mesures d'identité — même sur des documents existants — ne pourraient pas être mieux employées, que ce soit à des fins de sécurité ou pour tout autre objectif social.

Enfin, le Canada mène bel et bien le bal devant les pays qui peaufinent actuellement leurs cartes d'identité, et c'est en matière de protection de la vie privée. L'encadrement législatif à ce sujet est important ici et s'appuie sur des valeurs fondamentales. Ce souci ne se retrouve pas partout ailleurs, pour des raisons tant politiques que culturelles.

La prudence manifestée par les collègues de M. Coderre, dont Paul Martin qui a exprimé des réserves sur cette question, est donc de mise. Et ce n'est pas céder à l'hystérie que de s'en réjouir.

jboileau@ledevoir.ca

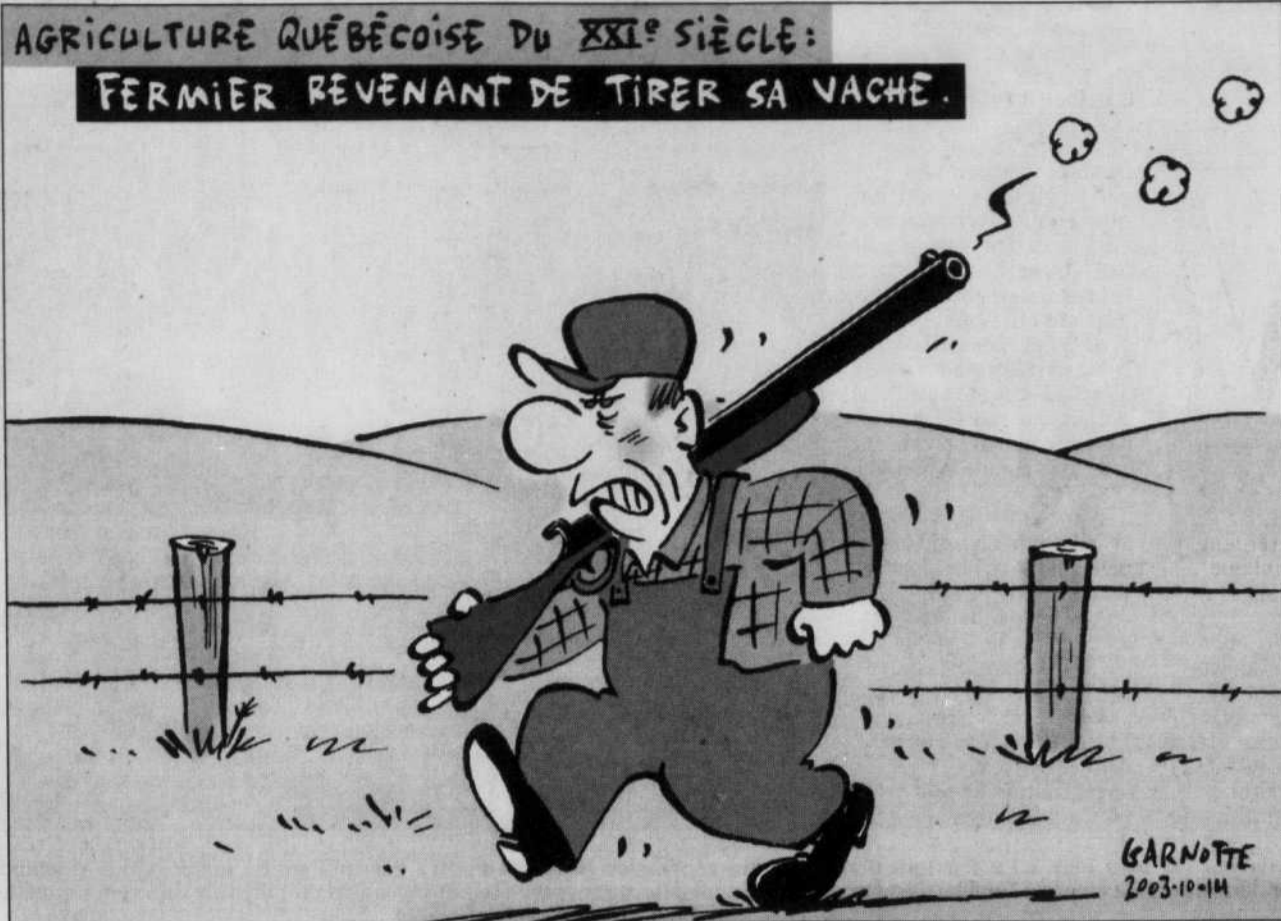
Josée Boileau

♦ ♦ ♦

Europe pour voir où on en était là-bas sur ces questions. Leur conclusion est limpide: «De toute évidence, la technologie biométrique est un instrument important pour le maintien de la sécurité collective, mais il n'est pas encore certain qu'un système de carte nationale d'identité utilisant les identificateurs biométriques constitue le meilleur choix.» Or le document préparatoire au forum du ministre fait voir les mêmes réserves: il y a encore peu d'applications de la biométrie, la technique n'est pas éprouvée — surtout pas à grande échelle ni contre les fraudeurs — et la fiabilité des données diminue avec le temps.

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



La réingénierie de l'État québécois: l'heure des choix

Dernièrement, devant ses militants réunis en congrès à Laval, le premier ministre Jean Charest réitérait sa volonté de redéfinir le rôle de l'État. La priorité du nouveau gouvernement libéral, a-t-il dit, est de procéder sans délais à la réingénierie de l'État québécois en recentrant sa mission sur la dispensation des services «essentiels» aux citoyens. Ainsi, tous les programmes gouvernementaux qui ne touchent pas directement l'éducation, la santé ou la sécurité seront scrutés à la loupe. Le but avoué de cet exercice étant de délester l'État de certaines responsabilités qu'il assume depuis la révolution tranquille.

A l'heure des choix, j'aimerais formuler trois suggestions au premier ministre. Prenons d'abord le jeu. Est-ce que les jeux de hasard font partie de la mission essentielle de l'État? Je ne le pense pas. Et quoi qu'il en soit, selon les critères libéraux énoncés plus haut, le bon sens dicte que l'État n'a pas sa place dans les casinos. Le gouvernement n'a qu'à privatiser ce secteur économique, à le réglementer et à percevoir les taxes qui en découlent. Le fera-t-il? J'en doute!

L'alcool maintenant. Est-ce que l'embouteillage, l'entreposage et la vente d'alcool entrent dans la mission essentielle de l'État? Je ne le pense pas. Et, selon les critères établis par les libéraux eux-mêmes, cela ne relève pas de la mission essentielle de l'État. Le gouvernement par souci de cohérence devrait reconnaître que son rôle n'est pas de vendre de l'alcool. Son rôle devrait se limiter à émettre des permis et percevoir des taxes. Voilà un autre secteur à privatiser. Le fera-t-il? J'en doute encore.

Considérons enfin l'adoption internationale. Est-ce essentiel à la mission de l'État québécois de promouvoir, par l'entremise du Secrétariat à l'adoption internationale, l'adoption d'enfants

étrangers? Je ne le pense pas. Voilà un bel exemple d'organisme gouvernemental qui gaspille des fonds publics. Le rôle de l'État québécois devrait se borner à conclure des ententes avec le fédéral et les pays concernés de façon à s'assurer que les enfants sont en bonne santé et que les parents qui confient ainsi leurs enfants à l'adoption le font librement, sans menaces ni contraintes. Il est impératif que nul ne retire d'avantage pécuniaire indu de l'adoption d'enfants. Il faut éviter que l'adoption internationale ne devienne un «trafic d'enfants» comme cela est parfois le cas. Le rôle du gouvernement est de prévenir de tels abus en refusant de conclure des ententes avec ces escrocs. Que ceux qui décident, comme c'est leur droit, d'adopter des petits Chinois, assurent la totalité des frais rattachés à leur choix. Que des organismes privés dûment accrédités veillent à faciliter les démarches des futurs parents et accompagnent ceux-ci dans cette aventure, non les contribuables.

Voilà ce qui à coup sûr ferait épargner quelques millions de dollars au Trésor public. Le gouvernement abolira-t-il son Secrétariat à l'adoption internationale? J'en doute. Mais alors on peut se demander à quoi rime cette prétendue réingénierie de l'État?
Claude Taillefer
Le 6 octobre 2003

L'art d'aller à l'encontre du gros bon sens

Comment expliquer la probable augmentation tarifaire (de 30 %) que la STM s'approprie à entériner? La raison est évidente: le syndicat a réussi au fil des années à obtenir des augmentations salariales tellement significatives que, désormais, la masse salariale des employés de la STM absorbe une proportion gigantesque du budget opérationnel de la Société des Transports.

Permettez-moi de poser la question suivante: comment espérez-vous, syndicats et patro-

nat de la STM, «faire avaler la pilule» aux consommateurs, alors que l'on a vu au cours des dernières années le syndicat prendre plusieurs fois des mesures de pression (communément appelées «prises en otage de la population») pour aller se chercher des augmentations sur une masse salariale déjà outrancière?

La STM a-t-elle déjà fait ne serait-ce qu'une étude pour obtenir le portrait des utilisateurs du réseau? Les gens que l'on croise dans le métro et les autobus sont des personnes à faibles revenus, des étudiants, des personnes âgées et finalement des gens qui croient que l'utilisation du transport en commun est un excellent palliatif aux problèmes de circulation, pollution, stationnement, etc. Votre décision aberrante d'une hausse aussi barbare n'aura que les conséquences que vous redoutez: une diminution du nombre d'utilisateurs — une diminution du revenu — d'autres problèmes financiers à l'horizon. Et tout ça pour maintenir des salaires à 60 000 \$ des employés de la STM!
Yves Morissette
Montréal, 1^{er} octobre 2003

L'opinion du cardinal

Le ridicule ne tue pas, car son éminence se rait foudroyée!

M. Turcotte craint qu'avec la nouvelle définition du mariage (union entre deux personnes) un homme puisse épouser sa fille ou qu'une femme puisse se marier à son fils...

La définition actuelle parle d'«union entre un homme et une femme». Y a-t-il pour autant de ces épousailles que craint tant notre bon prince de l'Église? Et quant aux familles lesbiennes d'où le père serait absent, que fait-on alors des familles monoparentales dont le père, dûment épousé civilement ou avec la bénédiction catholique, a déserté le foyer conjugal? Et son éminence prétend qu'elle ne charrie pas. La pauvre...
Michel-Guy Huot
Québec, le 12 septembre 2003

LIBRE OPINION

La samba de la proportionnelle

JEAN ALLAIRE

Membre du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques et premier chef de l'Action démocratique du Québec

Quelques pas en avant. Quelques pas en arrière. Et on recommence pour rester au même point. Aboutirons-nous enfin? C'est maintenant au tour du ministre Jacques Dupuis d'entrer dans la danse. On nous dit qu'on «étudie!» Quelqu'un qui étudierait autant et aussi longtemps en serait rendu à un cinquième doctorat... au moins.

Effectivement, depuis plus de 30 ans, tout a été dit au sujet du mode de scrutin. Le Parti québécois (PQ) et le Parti libéral du Québec (PLQ) depuis longtemps en ont étudié toutes les formes: la proportionnelle pure, la proportionnelle régionale, les modes de scrutin mixtes, etc. Le PQ dans son programme est en faveur d'un scrutin avec des éléments de proportionnelle. Plus récemment, l'Action démocratique du Québec (ADQ) a fait connaître ses vues sur le mode de scrutin dans le même sens, ainsi que le PLQ et l'UFP. Les professeurs d'université spécialisés dans ce domaine en ont traité abondamment dans le passé et encore tout récemment.

En effet, la Commission des institutions de l'Assemblée nationale et les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques ont fait des tournées des principales villes du Québec, et ont consulté et réentendu des experts dans ce domaine, en plus des simples citoyens. La conclusion très majoritaire dans chaque cas: il faut un mode de scrutin avec des éléments de proportionnelle, en écartant la proportionnelle pure. Il y a déjà une certaine convergence qui s'impose d'elle-même.

Nous avons aussi l'exemple de plusieurs pays dé-

mocratiques qui utilisent un mode de scrutin mixte, qui s'en portent bien et qui connaissent une bonne stabilité gouvernementale. Que voulons-nous de plus? Là est la question.

Politicaillerie et démocratie

Individuellement, la majorité des députés se prononcent pour un régime mixte... jusqu'à ce que cela les touche. Les partis politiques au pouvoir et dans l'opposition officielle se prononcent pour la vertu, donc pour une meilleure représentation des différents courants politiques dans notre société, donc pour un mode de scrutin avec des éléments de proportionnelle. Mais ils cherchent par la suite à faire dévier le processus allant dans ce sens.

Pourquoi, disent-ils, changer une méthode qui nous a si bien servis dans le passé à nous échanger aimablement le pouvoir? Les deux plus gros partis politiques se gargarisent avec l'idée du pluralisme des partis, mais ne font rien pour que ces partis soient représentés à l'Assemblée nationale et fassent valoir l'opinion de leur groupe de citoyens-ne-s. Sans une forme de proportionnelle, il n'y aura pas de tiers parti.

Comment se surprendre ensuite que la majorité de la population ne fasse plus confiance aux politiciens? Comment se surprendre que les gens et les jeunes de la relève se désintéressent de la politique? Comment se surprendre que tant de gens disent: «A quoi bon voter, si mon vote ne fait élire personne et ne sert à rien?» ou «A quoi bon voter, si je dois voter pour mon deuxième choix pour que mon vote compte réellement?»

L'intérêt partisan aidant, on laisse courir toutes sortes de renseignements alarmistes et fallacieux sur la proportionnelle, allant jusqu'à brandir la crainte d'instabilité gouvernementale, alors qu'ici, personne ne veut de cette proportionnelle pure pour l'ensemble du Québec. Maintenant, on vient nous dire que nous n'aurions

pas le temps de tout organiser pour la prochaine élection, retardant ainsi indûment une correction démocratique qui s'impose depuis longtemps. Si nous attendons encore, ce sera vrai, il sera trop tard.

Ce n'est pas le temps qui nous manque, mais le courage politique en tout premier lieu. Le côté légal et technique suit toujours les décisions et l'impulsion politiques. On a eu plusieurs exemples de lois présentées avec célérité, être discutées et adoptées démocratiquement en quelques mois. C'est mésestimer la compétence du directeur général des élections que de penser qu'en trois ans, ce dernier ne peut mener à bien les travaux techniques de la Commission de la représentation pour que cette loi s'applique dès le prochain scrutin. Cette façon de procéder sans délai raviverait l'intérêt des gens pour la politique, leur respect pour les politiciens et les gouvernements, et ce, pour le plus grand bien de la démocratie.

Qu'est-ce qu'un mode de scrutin mixte? C'est un système qui fait élire un certain nombre de députés, une majorité habituellement, au scrutin majoritaire comme maintenant, les autres étant élus suivant un système de proportionnelle. Ce système proportionnel peut prendre plusieurs formes, et faire l'objet de différentes discussions.

Plusieurs sont d'opinion que 75 députés ou 60 % devraient être élus au scrutin majoritaire comme maintenant, et les autres, soit 50 députés ou 40 %, à la proportionnelle. Mais une fois la décision politique prise par l'Assemblée nationale en faveur d'un tel régime mixte et du nombre de députés à élire au scrutin majoritaire, les experts du domaine de la proportionnelle pourraient éclairer facilement les discussions. Quant aux 75 députés à élire à la majorité simple, on pourrait facilement s'inspirer de la carte électorale fédérale qui prévoit déjà 75 comtés, déjà délimités et connus. L'Assemblée nationale devra

aussi décider si une seule option ou plus d'une doit être soumise au peuple par référendum ou non.

IDÉES

Lettre ouverte aux Québécois

« Le Québec a fait un pas en avant depuis six mois » — Jean Charest

JEAN CHAREST

Premier ministre du Québec

Madame, Monsieur, Il y a six mois aujourd'hui que mon gouvernement a été élu, et dans une semaine, l'Assemblée nationale reprendra ses travaux. Le moment me semble choisi pour faire le point avec vous sur le travail que nous avons accompli et sur le travail important que nous accomplirons au cours des prochains mois, en particulier sur cette question de la révision du rôle de l'État.

Le Québec a fait un pas en avant depuis six mois. Premièrement, nous avons repris en main les finances publiques. La situation n'est pas facile, mais elle est maîtrisée. Deuxièmement, nous avons affirmé nos priorités, qui sont celles des Québécois. Nous avons augmenté le budget de la santé de 1,3 milliard de dollars, et nous avons fait le plus important réinvestissement en éducation depuis 10 ans. Troisièmement, nous avons amorcé le repositionnement de notre État, qui s'ingérait beaucoup trop dans l'économie et dans la vie des entreprises.

Aujourd'hui, le Québec est en train de redresser sa situation financière; les Québécois sont en voie d'être mieux soignés; l'éducation est redevenue une grande priorité de l'État québécois, et il est moins compliqué d'investir et de créer de l'emploi partout au Québec.

Avec notre premier budget, nous sommes allés aussi loin que le permettaient les paramètres actuels de l'État dans l'affirmation de nos priorités. Au cours des prochains mois, nous allons redéfinir ces paramètres afin d'accroître et d'actualiser notre capacité de soigner, d'éduquer et de prospérer. Nous allons redéployer notre État.

Cet État a été conçu il y a 40 ans: avant la mondialisation, avant l'informatisation, avant le vieillissement de la population et surtout, avant que les Québécois ne soient ce peuple conscient de ses forces et de son habileté à atteindre les plus hauts sommets dans tous les domaines de l'activité humaine. La remise à jour de l'État est une nécessité admise par la classe politique depuis longtemps: «[...] nous sommes parfaitement conscients des réactions que certaines de nos propositions risquent de susciter chez plusieurs groupes d'intérêt. Il reste que, au terme de cet examen, une évidence s'est imposée à nous, forte, indiscutable: cette rationalisation est nécessaire, inéluctable [...]» (1). Ces propos ne sont pas tirés d'un document du Parti libéral du Québec, mais d'un rapport signé dès 1997 par l'ex-ministre du Parti Québécois, Joseph Facal.

La modernisation de notre État n'est donc pas une question idéologique ou partisane, mais une nécessité qui nous est dictée par notre époque et ses enjeux. Il ne s'agit pas de nous détourner de notre mission sociale, mais tout au contraire de nous assurer de pouvoir continuer à l'honorer. Il ne s'agit pas non plus d'affaiblir l'État québécois, mais au contraire de lui redonner tout son lustre, tout son prestige et toute sa pertinence. Car à défaut de procéder à cette «rénovation» du Québec, nous tendrions vers un point d'étouffement où nous paierions sans cesse plus cher pour des services qui se détériorent... et le modèle québécois deviendra une relique.

Au printemps, j'ai annoncé l'enclenchement de six grands travaux qui sont au cœur de la modernisation de l'État québécois. Une première étape minutieuse a été franchie le 30 septembre. Nous avons complété



Jean Charest: « Lorsque le monde change, l'immobilisme devient synonyme de recul. »

l'inventaire de chacun des organismes gouvernementaux, chacune de leurs filiales, chacun des programmes qui en découlent. La pertinence de ces organismes ou programmes sera débattue en fonction de cinq questions:

- Ce programme (ou cet organisme) répond-il toujours à une mission de l'État?
- Atteint-il ses objectifs?
- Pourrait-on l'offrir autrement et à moindre coût en préservant la qualité des services aux citoyens?
- Quelle est la meilleure instance pour en assumer la prestation?
- At-on les moyens d'en assumer les coûts, ou faut-il en revoir la portée?

Tout en débattant de ces questions, nous révisons certaines lois pour actualiser le fonctionnement du Québec. C'est ainsi que nous permettrons les recours à la sous-traitance pour que nos hôpitaux ou nos villes, par exemple, aient la possibilité de livrer des services de qualité avec différents partenaires si cela peut se faire plus rapidement et à meilleur coût.

Ce processus s'accomplira patiemment, mais avec détermination. Les premiers rapports des comités pilotant les grands travaux seront complétés en décembre. Ces rapports nous permettront d'élaborer un plan d'action qui guidera le redéploiement de l'État québécois au cours des prochaines années. Graduellement, l'État québécois deviendra plus efficace. Il sera moins lourd. Il rendra de meilleurs services à meilleur coût. Il assumera pleinement les responsa-

bilités qui sont les siennes, comme la santé et l'éducation. Il saura déléguer à d'autres, aux municipalités, aux organismes communautaires ou aux entreprises privées, ce que d'autres peuvent faire mieux ou à meilleur coût que lui. L'État québécois sera plus que jamais une source de fierté pour nous tous.

Sans surprise, les groupes d'intérêt qui bénéficient du statu quo, et devant qui le gouvernement précédent a reculé, font du bruit. Le leur demande aujourd'hui de faire preuve d'ouverture et d'avoir la grandeur de ne pas faire passer des intérêts corporatistes au-dessus des intérêts historiques du Québec et de tous les Québécois.

Les femmes et les hommes qui se sont un jour levés pour faire naître un État et ses institutions étaient des visionnaires. Ce n'est que se montrer dignes de leur œuvre, ce n'est qu'assumer de façon responsable notre devoir d'État, que d'adapter nos façons de faire aux réalités du Québec d'aujourd'hui.

Lorsque le monde change, l'immobilisme devient synonyme de recul. Moi, tout comme vous, je veux que le Québec avance. Le seul Québec que je conçois est un Québec qui est grand. Qui est capable de briller parmi les meilleurs. Et qui est capable de réaliser les 7 millions d'ambitions qu'il porte. C'est ce Québec que nous bâtissons ensemble.

Note (1): Joseph Facal, lettre d'introduction au Rapport du Groupe de travail sur l'examen des organismes

Guy Boulizon (1906-2003)

Hommage à un « Honnête Homme »

ANDRÉ AUCLAIR,

Montréal

Ô que cet homme, décédé à 97 ans, transcendait la lumière! Elle était inhérente à sa nature. Bien que presque aveugle depuis quatre ou cinq années, il peignait encore. L'une de ses dernières œuvres, une véritable création, peinte vers 1997, reproduit une chapelle de son enfance à Nevers, dédiée à la Vierge Marie. La toiture, faute d'entretien, s'était effondrée. Or Guy Boulizon l'a reproduite de mémoire, faisant apparaître la Mère de Dieu au milieu de la nef bellement fleurie. On a sous-titré la toile: «Lueur d'Espérance à Notre-Dame-aux-Fleurs».

Jusqu'à la toute fin de sa Vie, et sans vouloir en faire étalage, Guy Boulizon, s'est montré un homme rempli de sagesse et de clairvoyance, comme illuminé — enluminé — par sa vaste expérience des êtres et des choses, une grande sagacité et un sens de l'écoute et de l'observation hors du commun. Il savait dire les choses, les décrit en très peu de mots, qu'il remontait du puits inépuisable de son cœur... surtout, également de sa foi profonde et vivante.

Guy, malgré son grand âge et la dignité de sa personne, exigeait qu'on l'appelle par son prénom, sauf ses anciens élèves de Stanislas, tels les Jacques Parizeau, Jacques-Yvan Morin, Léandre Décarie et nombre d'autres personnalités... pour lesquels monsieur et madame Boulizon comptent parmi les maîtres qui les ont le plus marqués. «Honnête Homme» à la manière du Grand Siècle de Louis XIV, incarné et fort imbriqué dans celui du vingtième, Guy Boulizon a aussi été conférencier à Radio-Collège, membre du Conseil supérieur de l'éducation, professeur de l'art à l'École des Arts appliqués, au cégep du Vieux-Montréal.

Guy Boulizon était un conteur extraordinaire; il fallait le voir — et l'écouter — quand il racontait Noël aux enfants de Saint-Albert, à la fois l'aviateur et le Petit Prince de Saint-Exupéry, dont il était à la fois compatriote et contemporain. Il s'émerveillait de tout, et son rire particulier résonnait comme celui d'un enfant. Quel enchantement lui aurait procuré la vue de la planète Mars, presque à son apogée au moment où lui-même, comme le Petit Prince, s'envolait fin août au-dessus des astres, des planètes et des étoiles, dans l'infinité de la Création et de son Créateur.

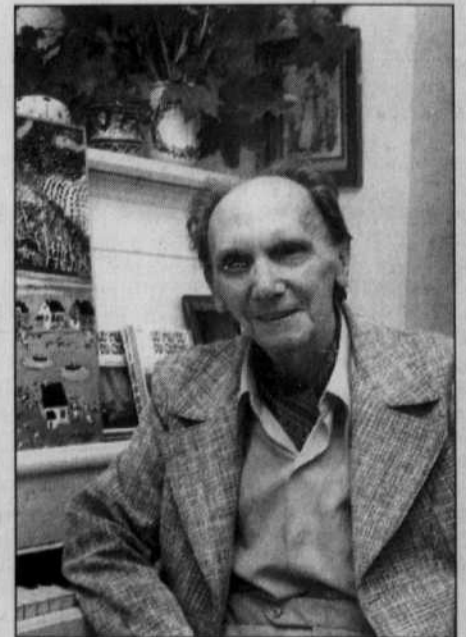
Philosophe, musicien, écrivain, ces choses, Guy Boulizon savait les illustrer par sa façon, la clarté et la beauté de son verbe, son génie de la didactique. Toute sa vie, autant comme professeur et cofondateur du collège Stanislas de Paris à Outremont, où il avait été assigné à la demande du gouvernement français, sous la présidence de Léon Blum (1872-1950), qu'à la radio, à la librairie Flammarion — qu'il avait aussi fondée — ou comme directeur des éditions Beauchemin, à la communauté chrétienne de Saint-Albert-le-Grand, dont il avait aussi été l'instigateur avec son épouse Jeannette... il a laissé une marque profonde et ensemencé des traces qui sont autant de voies de futur, d'espérance.

Arrivé au Québec en 1938, un peu avant la terrible Deuxième Guerre mondiale de 1939-1945, le couple Boulizon, discrètement mais efficacement, dans l'ombre, était, jusqu'à un certain degré, de la Résistance française d'outre-mer. Était-ce à leur domicile que, dans l'incognito, Charles de Gaulle et deux de ses généraux et autres importants personnages vinrent, en 1944, alors que le chef de la France libre était de passage à Montréal?... Dire que la Gendarmerie royale du Canada vint pour les arrêter en juillet 1941, croyant qu'ils étaient des agents de Pétain et que leurs salaires et émoluments étaient acquittés par le gouvernement fasciste de Vichy! «Parce que j'étais enceinte, la police avait toutefois décidé de nous laisser tranquilles», raconte Jeannette.

L'État français lui a décerné la Croix du Mérite et les Palmes académiques; il a été en outre récipiendaire de l'Ordre du Québec, de l'Ordre des Francophones d'Amérique, et, conjointement avec son épouse — ce qui était une première — du prix Chomedey-de-Maisonville de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Cette conviction de combattants, ces deux-là en ont toujours fait montre, et comment! Dans leur engagement d'indépendantistes et de lutteurs dans la magnifique cause du Québec. Français dans l'âme mais Québécois par un amalgame inaltérable, Guy Boulizon et Jeannette Chobert ont vite pressenti que le Québec formait une Nation et, étrangement, qu'elle était la seule dans les trois Amériques qui ne vivait pas dans un État pleinement souverain.

Oui, Guy, à ta suite, avec ton aide, nous la ferons cette Indépendance, et nous sommes de plus en plus nombreux à nous y impliquer. Au revoir «mon» Ami.

JACQUES GRENIER ARCHIVES LE DEVOIR
Guy Boulizon en 1989: sagesse et clairvoyance.

L'hôpital Fleury réplique à Carole Vallières

Une équipe dévouée

AGNÈS BOUSSION

Conseillère aux communications et à la qualité des services à la clientèle, Centre hospitalier Fleury

Dans le dossier médical de la patiente dont Madame Carole Vallières fait mention dans sa chronique du *Devoir* du 27 septembre dernier, le Centre hospitalier Fleury tient à préciser que nous n'avons aucune indication que le personnel ou les médecins aient dérogé aux pratiques prescrites, bien au contraire. Toutefois, on comprendra que la protection des renseignements personnels d'un patient nous empêche malheureusement de nous justifier sur la place publique.

Aussi, il faut comprendre qu'un article aussi incriminant a un important effet de démobilisation sur nos équipes, qui donnent de façon quotidienne, et avec dévouement, les meilleurs soins à la clientèle de notre établissement. Il est extrêmement frustrant de ne pouvoir réfuter plusieurs, pour ne pas dire la totalité, des affirmations citées dans cet article, par souci de professionnalisme et de respect de la confidentialité.

Cela dit, nous pouvons tout de même affirmer que: ■ aucun patient souffrant d'une maladie physique depuis mars 2003 n'a séjourné deux jours à l'urgence de notre établissement;

■ nous avons un programme de suivi systématique des fractures de la hanche qui prévoit automatiquement l'administration de narcotiques pour la douleur et d'acétaminophène pour la fièvre;

■ tous les patients qui doivent subir une intervention chirurgicale sont gardés à jeun, et ce, dans tous les établissements où il se pratique de la chirurgie, y compris le Centre hospitalier Fleury. Ces patients ont un suture pour éviter la déshydratation et compenser l'absence de nourriture nécessaire pendant un certain laps de temps.

■ le contrat d'information et la relation thérapeutique s'établissent d'abord et avant tout avec le patient. Si ce dernier nous y autorise, nous informons un membre de sa famille qu'il désigne. Si le patient n'est pas apte à désigner quelqu'un, la famille désignera un répondant auquel nous nous référons pour toute demande d'information, pour la participation aux prises de décisions et pour l'établissement d'un «pont» avec la famille;

■ la question que l'on se pose avant n'importe quelle intervention thérapeutique est: «Allons-nous faire plus de bien que de mal?». Aussi, si une intervention chirurgicale peut faire plus de mal que de bien, elle est retardée ou annulée. Suivant un principe millénaire: *Primum non nocere*;

■ la toux est un mécanisme de défense normal. Lorsque la toux est non productive et qu'elle affecte la condition générale du patient, il est indiqué de donner un sirop antitussif: c'est ce que le personnel de notre établissement fait;

■ la douleur fait partie des signes vitaux évalués systématiquement à l'aide de plusieurs paramètres, et ce, chez tous les patients. En 2002, une formation et des protocoles ont été mis en place. Tel que mentionné préalablement dans le protocole de suivi des fractures de la hanche, il y a toujours des narcotiques prescrits (le Tylenol n'est pas un narcotique). Les narcotiques sont administrés par le personnel infirmier à la demande du patient et après évaluation avec ce dernier de son niveau de douleur. Ces narcotiques peuvent aussi être auto-administrés avec contrôle direct du patient.

Réponse

Cher hôpital Fleury, je suis bien certaine que vos protocoles respectent par écrit le meilleur de ce que l'hôpital peut offrir, et je voudrais croire que le cas que j'ai rapporté est un accident. Seulement, je me

suis servie de ce témoignage pour illustrer ce que le Conseil de la santé et du bien-être explique sur 90 pages. On laisse souffrir les gens malgré les protocoles, il y a un manque de communication entre les soignants et les patients, entre les soignants et la famille. C'est le patient qui en paie le prix.

Vous écrivez que le contrat de relation thérapeutique s'établit d'abord avec le patient: pourquoi alors lui tourne-t-on le dos pour parler à sa famille? Il y a des docteurs qui manquent d'éthique: l'infirmier entré après le médecin qui a refusé d'examiner l'oreille a demandé quel était le diagnostic et n'en revenait pas que le médecin soit parti aussi cavalièrement. Ce manque de professionnalisme est grave, et je veux croire qu'il est exceptionnel. Les gens ne portent pas plainte. Cela vous étonne-t-il? Un homme de 41 ans m'a écrit après cette chronique du 27 septembre: «Je ne sais pas à ce jour si je me remettrais de ces épreuves. Je me suis senti abandonné socialement et humilié à maintes reprises.» Cela ne parle pas de votre établissement, cela reflète pourtant une réalité dont vous aussi devez tenir compte.

Pendant sept jours, la patiente et la famille ont entendu: on opère, on n'opère pas... cette hanche fracturée. Pourquoi la famille a-t-elle appris de la bouche d'une infirmière que leur mère recevait du Tylenol, si vous donnez des narcotiques systématiquement? Lucille est morte à côté d'une étrangère, car on lui a refusé une chambre pour mourir dans l'intimité avec sa famille. L'infortunée voisine de circonstance a eu, elle, à vivre l'agonie d'une parfaite étrangère, à l'entendre râler, à écouter la famille pleurer... Se retenir pour ne pas déranger la voisine, est-ce mourir dans la dignité?

Les recommandations du Conseil du bien-être s'adressent au ministre et au réseau tout entier. Ne laissons pas la réalité démobiliser les troupes, la prise de conscience doit fouetter les ardeurs et permettre que des réalités déplorables changent.

Carole Vallières

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornillon (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochelort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avri, Jean de Billy, Cyslaïne Côté, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gérard, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Bueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LES ACTUALITÉS

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

Une série de fuites concernant les intentions de son gouvernement ont également alimenté l'incertitude.

Dans sa lettre, Jean Charest défend longuement son opération de révision du rôle de l'État et assure que sa mission sociale sera protégée. «*Il ne s'agit pas pour nous de nous détourner de notre mission sociale, mais tout au contraire de nous assurer de pouvoir continuer à honorer. Il ne s'agit pas non plus d'affaiblir l'État québécois, mais au contraire de lui redonner tout son lustre, tout son prestige et toute sa pertinence. Car à défaut de procéder à cette "renovation" du Québec, nous tendrons vers un point d'étouffement où nous paierons sans cesse plus cher pour des services qui se détériorent, et le modèle québécois deviendra une relique*», explique-t-il.

Son constat est clair et demeure le même depuis qu'il est arrivé au pouvoir: l'État actuel a été conçu il y a 40 ans, avant la mondialisation et le vieillissement de la population, et son rôle doit être actualisé. Il s'agit d'une nécessité, assure-t-il. C'est d'ailleurs ce qui fait dire au premier ministre que la modernisation de l'État n'est pas une question idéologique et partisane, comme le dénonce le Parti québécois. Jean Charest cite même les propos que tenait l'ancien ministre péquiste Joseph Facal dans un rapport de 1997: «*Nous sommes parfaitement conscients des réactions que certaines de nos propositions risquent de susciter chez plusieurs groupes d'intérêt. Il reste que [...] une évidence s'est imposée à nous, forte, indiscutable: cette rationalisation est nécessaire, inéluctable*».

Même si la révision du rôle de l'État n'en est qu'à ses débuts, les groupes de pression en général, et les syndicats en particulier, montent déjà aux barricades. Jean Charest leur adresse un avertissement clair: son gouvernement, lui, ne reculera pas. «*Sans surprise, les groupes d'intérêt qui bénéficient du statu quo, et devant qui le gouvernement précède un recul, font du bruit. Je leur demande aujourd'hui de faire preuve d'ouverture et d'avoir la grandeur de ne pas faire passer des intérêts corporatistes au-dessus des intérêts historiques du Québec et de tous les Québécois*», affirme-t-il. Cette remarque risque d'alimenter encore davantage les craintes du monde syndical plutôt que de les apaiser.

Jean Charest en vient même à assimiler le maintien du statu quo à un recul pur et simple. «*Lorsque le monde change, l'immobilisme devient synonyme de recul. Moi, tout comme vous, je veux que le Québec avance*», écrit-il. Le premier ministre insiste sur la nécessité de l'opération en cours, qui devrait produire des résultats tangibles à un moment qui reste aussi inconnu qu'avant. «*Ce processus s'accomplira patiemment, mais avec détermination*», précise-t-il.

Du moins, les comités pilotant les grands travaux de l'État, qui se sont réunis pour la première fois la semaine dernière, déposeront leur premier rapport en décembre. Ces rapports serviront à élaborer un plan d'action qui «*guidera le redéploiement de l'État au cours des prochaines années*». La nature des changements est aussi imprécise. «*Graduellement, l'État québécois deviendra plus efficace [...], moins lourd [...], rendra de meilleurs services à meilleur coût [...], assumera pleinement ses responsabilités qui sont les siennes*», écrit Jean Charest.

Le 30 septembre, note le premier ministre, l'inventaire de tous les organismes gouvernementaux et de tous les programmes a été effectué. Reste maintenant à évaluer la pertinence de chacun, notamment en fonction de leur coût, de l'atteinte ou non de leur objectif et de la possibilité pour une autre instance d'assumer la prestation du même service de façon plus efficace.

À l'occasion de cette révision, Jean Charest précise que l'État déléguera à d'autres — municipalités, organismes communautaires et entreprises privées — ce qu'ils peuvent «*faire mieux ou à meilleur coût*». «*L'État québécois sera plus que jamais une source de fierté pour nous tous*», enchaîne-t-il. Des lois seront révisées pour «*actualiser*» le fonctionnement du Québec et permettre aux villes et aux hôpitaux d'avoir recours à la sous-traitance, même si rien ne les empêche de le faire actuellement.

Fait à noter, pas une seule fois le premier ministre n'emploie le terme «*réingénierie*», qui comporte une connotation péjorative que plus d'un a soulevée. Le premier ministre lui préfère maintenant une foule d'expressions telles que «*révision*», «*modernisation*», «*renovation*», «*repositionnement*» et «*redéploiement*».

Répondant à ses détracteurs, Jean Charest se défend bien de dilapider l'héritage de la Révolution tranquille. Bien au contraire. «*Les femmes et les hommes qui se sont un jour levés pour faire naître un État et ses institutions étaient des visionnaires. Ce n'est que se montrer dignes de leur œuvre, ce n'est qu'assumer de façon responsable notre devoir d'État, que d'adapter nos façons de faire aux réalités du Québec d'aujourd'hui*», explique-t-il.

Dans sa lettre ouverte, le premier ministre dresse également le bilan de ses six premiers mois au pouvoir depuis l'élection du 14 avril en soulignant que son gouvernement a «*repris en main*» les finances publiques. «*La situation n'est pas facile, mais elle est maîtrisée*», écrit-il. Il indique aussi qu'il a opéré un repositionnement de l'État, qui, selon lui, «*s'ingérerait beaucoup trop dans l'économie et dans la vie des entreprises*», ce qui s'est traduit concrètement par des compressions de plus de 20 % du budget du ministère du Développement économique et régional.

Jean Charest note également que le Québec est «*en train*» de redresser sa situation financière —, mais le ministre des Finances Yves Séguin fait face à une impasse financière à laquelle s'ajoutent des promesses de réduction d'impôt d'un milliard dès l'an prochain —, que les Québécois sont «*en voie*» d'être mieux soignés — car aucun signe tangible ne le démontre encore —, et qu'il est «*moins compliqué*» de créer de l'emploi au Québec — le taux de chômage se trouve à 9,6 % après avoir passé la barre des 10 % en août pour la première fois depuis cinq ans.

«*Avec notre premier budget, nous sommes allés aussi loin que le permettaient les paramètres actuels de l'État dans l'affirmation de nos priorités*», explique Jean Charest. Au cours des prochains mois, nous allons redéfinir ces paramètres afin d'accroître et d'actualiser notre capacité de soigner, d'éduquer et de prospérer. Nous allons redéployer l'État. Comme quoi la gestion future du gouvernement Charest est intimement liée à l'entreprise de rénovation du Québec, dont le chef du gouvernement, une fois de plus par cette lettre, ne cesse de défendre la pertinence et la nécessité depuis son élection.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333 Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559 (sans frais) Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiq, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

entre le 1^{er} janvier 2003 et le 30 juin, soit l'équivalent de 188 jours, 24 heures sur 24. Elle a ainsi brûlé 962 379 barils de mazout lourd (n°6) en comparaison de 41 322 barils en 2000 et 45 649 en 2001, ajoutant ainsi un peu de suie sur l'énergie propre de notre première société d'État.

Tracy est une centrale dite de pointe, c'est-à-dire qui travaille quelques heures par jour lorsque la demande atteint son sommet quotidien en fin d'après-midi, par exemple. C'est ce qu'elle fait depuis quelques décennies et ce que reflètent les chiffres sur son fonctionnement au cours des dernières années. Ainsi, elle a fonctionné 1342 heures en l'an 2000, 1331 heures en 2001 et seulement 37 heures en 2002. Mais voilà qu'elle passe littéralement cette année en mode de fonctionnement continu, comme une centrale thermique de base, au cours des six premiers mois de 2003.

Le directeur régional du ministère de l'Environnement, Pierre Paquin, était quelque peu surpris de cette situation vendredi lorsqu'il a été informé par Le Devoir. «*Tracy a toujours été une centrale d'appoint, qui brûle du mazout lourd, a-t-il dit. Elle a pu à certains moments produire plus intensément, mais il s'agissait d'exceptions. Je me rappelle de discussions, une fois, alors qu'elle avait dû fonctionner plus longtemps parce qu'il y avait eu des problèmes sur le réseau d'Hydro-Québec*».

Pierre Paquin ne pouvait pas dire si Tracy était dotée d'un certificat d'autorisation qui limitait légalement son fonctionnement à celui d'une centrale de pointe, en vertu de la Loi québécoise de l'environnement. Il en doutait parce que, selon son souvenir, il s'agit d'une vieille centrale qui a pu entrer en service avant l'entrée en vigueur de la loi. Mais M. Paquin convenait que la loi exige que toute augmentation de production fasse l'objet d'une autorisation préalable, ce qui n'a pas été le cas ici en raison du changement manifeste de vocation de cet équipement.

D'ailleurs chez Hydro-Québec, la por-

te-parole, Élyse Proulx, reconnaissait sans ambiguïté que Tracy était une «*centrale de pointe*», dont le changement de rythme au cours des derniers mois était le résultat de motifs commerciaux.

Si cette centrale est passée d'une moyenne de 650 heures à 4500 heures par six mois, dit-elle, c'est «*parce qu'il y a de pressants besoins en énergie et en puissance. Il y a eu les froids du premier trimestre. De plus, les conditions du marché en Ontario et en Nouvelle-Angleterre sont des plus intéressantes avec le pic de demande en été. On essaie de tirer profit de ces occasions commerciales*», dit-elle, ce qui permet à Hydro-Québec d'en tirer d'importants profits et de verser de plus importants dividendes au gouvernement.

Les mêmes raisons pourraient expliquer alors pourquoi, au 1^{er} mai, trois des grands barrages nordiques étaient très bas et plus bas, dans les trois cas, que le niveau de l'an dernier. Il faut préciser ici que c'est en général au 1^{er} mai de chaque année que les barrages nordiques sont à leur plus bas niveau, car la fonte des neiges, qui les remplit, n'a pas encore commencé. Mais c'est à cette époque qu'on prend en quelque sorte la photo de la gestion annuelle, puisque le niveau au 1^{er} mai indique le total des ponctions opérées durant l'hiver et traduit la gestion de la réserve sur une base annuelle.

On se rappellera qu'Hydro-Québec refuse depuis plusieurs années de divulguer les niveaux de l'ensemble de ses réserves d'eau, y voyant une information susceptible de nuire à ses ventes sur le marché américain, même si elle n'y vend en réalité qu'une dizaine de terrawatts-heure sur les 160-170 TWh qu'elle produit chaque année. Par exemple, l'an dernier, Hydro-Québec a vendu 12,5 TWh à même ses réserves hydrauliques sur les 54,2 TWh vendus aux Américains. La différence entre les deux chiffres donne une idée des achats qu'elle a effectués la nuit aux États-Unis pour revendre cette énergie, entreposée en quelque sorte dans ses barrages, le jour sur le marché américain aux pics de la demande, avec d'évidents profits.

Selon les informations obtenues par Le Devoir des gestionnaires locaux de barra-

ge, Manic 5 se trouvait à la cote de 342 mètres en mai dernier comparativement à la cote 345 en mai 2002. Sur ce barrage, on est au plancher en termes de production quand le niveau se situe à la cote 340. La cote maximale en comparaison se situe à 360. Mais en 2002, le maximum atteint se situait autour de la cote 348 seulement.

Le réservoir LG-2 est le plus vaste du Québec. En mai dernier, il se situait à la cote 169,5 alors que son plancher d'opération se situe à la cote 168, 1,5 m plus bas seulement. Le niveau-plancher de l'année en cours se situait lui-même deux mètres sous celui de l'an dernier. Quant à la cote maximale de LG-2, qui se situe à 175 mètres, elle a été atteinte en 2002, tout comme l'année précédente à des décimales près.

Le réservoir de Brisay, en amont de LG-2, suit la même tendance. Il se situait à la cote 527 en mai dernier comparativement à la cote 528 un an plus tôt. Cela le plaçait en situation plus avantageuse que les autres avec une réserve de cinq mètres au-dessus de son minimum de fonctionnement. Mais comme il est plus petit que les autres, cette réserve est relativement moins importante.

Pour Élyse Proulx d'Hydro-Québec, «*Pas question de commenter le niveau de nos barrages, parce que c'est une information confidentielle. Je peux dire que nos gestionnaires gèrent ces réserves conformément au critère qui nous oblige à garder 64 TWh en réserve pour deux ans pour faire face à d'éventuelles difficultés*».

Cette norme qui a institué une réserve de 64 TWh remonte au début de la dernière décennie. Elle inclut trois choses, explique Élyse Proulx, «*nos réserves hydrauliques, nos marchés extérieurs et Tracy*». Avant la mise en place de ces normes, contestées par plusieurs organismes devant la Régie de l'énergie ces dernières années, la «*réserve*» d'Hydro-Québec était essentiellement constituée d'eau. Le changement principal survenu au début des années 90 a consisté à inclure dans cette réserve nationale l'électricité que peuvent nous fournir, en cas de besoin, les réseaux voisins que nous alimentons à d'autres moments de l'année.

UPA

SUITE DE LA PAGE 1

«*C'est une gimmick, lance Arnold Raymond, producteur de sirop d'érable dans les Cantons de l'Est. Avant, on vendait très bien notre sirop. On avait nos marchés. Maintenant, avec la centralisation des ventes, il y a du trainage, de la paperasse et pas de liberté d'action. L'UPA est partout, elle nous contrôle, nous surveille et gagne de l'argent sur le dos des producteurs*».

Les critiques sont sévères. Mais Laurent Pellerin, le président de ce que plusieurs agriculteurs considèrent comme «*l'empire du mal*», n'est pas étonné. «*C'est normal dans une société de ne pas faire l'unanimité*, dit-il. Le système d'accréditation unique n'est pas un modèle parfait. Mais c'est le mieux que l'on puisse avoir. Les opposants à l'UPA sont une minorité. À preuve: chaque année, nous maintenons notre accréditation unique parce que 92 % des agriculteurs sont avec nous. C'est de la représentativité, ça!»

Conséquence: depuis 1972, l'UPA est le seul interlocuteur valable pour négocier avec le gouvernement ou encore pour faire le lien entre tous les acteurs du monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ce centralisme coûte, pour être entretenant, environ 240 \$ par année et par producteur — ils sont 41 000 au Québec. Des producteurs qui doivent également financer les programmes de quotas — servant à moduler l'offre de produits face à la demande de manière à assurer de bons prix aux producteurs — et s'y plier, ainsi que les programmes de mise en marché collective qui relèvent des fédérations spécialisées de l'UPA. Tout le monde doit payer, sous peine de poursuite judiciaire, personne ne peut se soustraire à ses règles, mais les agriculteurs, une fois l'argent versé, sont libres de signer ou non leur carte de membre. «*C'est d'ailleurs une belle façon de signifier son*

désaccord envers l'UPA», dit Laurent Pellerin.

Le modèle est rodé. Coûteux aussi. «*Dix-sept mille dollars par année en cotisation, transport, plan de mise en marché, publicité obligatoire*...», dit Richard Béliveau. C'est beaucoup d'argent [environ 6 % des revenus annuels de son exploitation laitière], et je préférerais gérer cette somme moi-même.»

Car, derrière les chiffres, se cache aussi une réalité agricole induite par l'accréditation unique de l'UPA et sa mainmise sur l'activité des champs qui est loin de faire le bonheur de tous. À commencer par les petits producteurs et même... certains consommateurs. «*Ce mécanisme a engendré un modèle unique de production et de mise en marché des produits agricoles*», souligne Benoît Girouard. Avec, à la clef, une homogénéisation des aliments qui se doivent de passer par le même canal obligatoire avant d'atteindre les épiceries et surtout la prédominance d'une conception industrielle de l'agriculture qui favorise les riches exploitants plutôt que les néo-agriculteurs ou ceux versés dans des productions plus marginales (alimentation biologique ou produits du terroir), dénonce depuis des années l'Union paysanne.

«*À cause des systèmes de quotas, beaucoup d'initiatives sont tuées dans l'œuf, poursuit-il. On ne peut pas aujourd'hui penser faire une production de 500 poulets de haute qualité par exemple. Parce que le plus petit quota est de 2200 volailles et qu'il faut verser 63 000 \$ pour obtenir le droit de produire. Ce n'est pas à la portée de toutes les bourses*». Même situation dans le domaine laitier où la permission d'exploiter une vache coûte environ 30 000 \$, laissant les perspectives de croissance aux mieux nantis du milieu et réfrénant les idées des petits davantage versés dans la qualité plutôt que la quantité. «*C'est de la dictature*», s'insurge M. Girouard.

«*C'est vrai*, lance Normand Toupin, l'ex-ministre libéral à l'origine de la loi de 1972 sur les producteurs agricoles.

Mais cela vaut la peine.» Aujourd'hui à la retraite, l'homme, joint au téléphone par Le Devoir, est catégorique: «*La colère du moment, nous y avons été confrontés aussi il y a 30 ans, ce qui prouve que des blessures d'antan n'ont pas encore trouvé de guérison finale. Mais la loi a très bien servi le monde agricole, et sa longévité dérive de vie montre qu'elle n'est pas si mauvaise que ça. Si c'était à refaire, je le referais de la même manière. Surtout à l'heure de la mondialisation où les agriculteurs doivent négocier d'une seule voix s'ils veulent être entendus*».

N'empêche, selon lui, la colère qui ronge certains arpentés du Québec vert est légitime. «*Il y a un malaise, c'est évident, poursuit-il. Et l'UPA ne semble pas l'entendre. Elle devrait pourtant écouter les petits producteurs et répondre à leurs besoins, car ils contribuent aussi beaucoup à l'évolution du monde agricole*».

L'Union paysanne le croit aussi, elle qui dénonce depuis longtemps la bureaucratisation de l'UPA et sa tendance à trop représenter les intérêts des «*gros*» producteurs. «*Nous avons vérifié dans notre structure, répond Laurent Pellerin, et sur nos 3000 administrateurs, la grande majorité sont des petits producteurs. Ce qui est assez représentatif de ce que l'on retrouve sur le terrain*».

Le calcul mathématique n'empêche guère l'UP qui aimerait plutôt représenter les mécontents selon le modèle qui prévaut dans le secteur de la construction: un scrutin tenu tous les ans dans les campagnes et l'accréditation accordée à toutes les associations qui obtiendraient 15 % et plus du vote. L'UPA ne siègerait alors plus seule aux tables de négociation comme dans les instances décisionnelles de mise en marché. «*C'est peut-être une solution, mais ce n'est pas la meilleure*, estime Mona-Josée Gagnon, sociologue spécialiste des syndicats à l'Université de Montréal. Dans l'histoire du syndicalisme, ce genre d'expériences se sont toujours soldées par une division des forces. Au pluralisme, il est parfois mieux d'opposer l'entrisme. C'est parfois plus efficace.»

MAROC

SUITE DE LA PAGE 1

Là où les voix officielles gardent le silence et baissent le regard, le cinéma devient parfois un révélateur, voire une nécessité.

Les Yeux secs, qui a gagné des prix de scénario aux Festivals de Namur et de Marrakech, trouve son lieu d'action dans un village berbère de prostituées au Moyen-Orient. Là, les femmes, de façon quasi dynastique, de mères à filles, vendent leurs corps. Une ancienne prostituée, après 25 ans en prison, reviendra au village de Tizi en compagnie d'un chauffeur et amuseur public. Elle trouvera sa fille, belle et dure (Siham Assif), régnant sur la horde des autres femmes, le cœur brisé, le corps humilié, ayant chassé les aînées du village du bas et abandonné les enfants pour briser le cercle dynastique. Film émouvant sur la rencontre amoureuse d'une mégère approuvée, Les Yeux secs aborde surtout les destins de damnation sexuelle d'une société qui nie ses instincts. La caméra de grande esthétique confèrera aux paysages et aux personnages leur poids symbolique, comme dans un conte.

«*Des lieux comme Tizi, il en existe plusieurs au Maroc*, explique la cinéaste, mais, normalement, les prostituées habitent surtout à la lisière des villages, vraies parias, souvent logées dans des abris creusés en pleine roche, en de terribles conditions de précarité. Les hommes participent à cette chaîne. Ils paient leurs services tout en les méprisant. Dans mon film, les prostituées vivent en autarcie dans le village, coupées du monde.»

Narjiss Nejjar avait d'abord songé à réaliser un documentaire sur ces femmes, mais celles-ci s'y opposaient. Si les acteurs principaux sont des interprètes professionnels, les prostituées de l'ombre jouent ici pourtant leur propre rôle. «*J'espère que ça va changer notre vie*». Les filles ont émis ces vœux-là. Lourde responsabilité de cinéaste...

«*Nous appartenons à une culture de non-dit, à une société d'hypocrisie*, lance Narjiss Nejjar. Chez nous, la sexualité est un tabou épouvantable. Hélas! Cette hypocrisie ne peut sans doute être éradiquée! Mais je les emmerde, et j'essaie de les emmerder le plus intelligemment possible.»

Elle se bat, Narjiss Nejjar. Les Yeux secs a été projeté dans quelques festivals marocains, ce qui a fait un peu bouger les choses. Les autorités ont délégué des représentants sur les lieux, mis en place certaines infrastructures. Il est question de monter une coopérative de tissage dans un village de prostituées.

À Marrakech, des cinéastes marocains sont allés la voir après la projection. Ils voulaient témoigner eux aussi des drames de leur société, pensant soudain pouvoir oser dénoncer l'intolérable, quand une femme, en cette terre machiste, leur montre la voie. «*Notre cinéma est trop frileux*», répète-t-elle. Faire des films constitue à ses yeux un acte citoyen.

Il y a deux ans, Narjiss Nejjar avait réalisé un court métrage abordant l'histoire véridique d'une petite bergère, Rafiqua Belhaj, qui rêvait d'aller à l'école comme les garçons, mais que son père confinait aux pâturages. Le film a permis à la fillette de s'asseoir enfin sur les bancs d'école. Dans Les Yeux secs, celle-ci revient devant la caméra, incarnant le rôle de la préadolescente à l'hymen sacrifié.

Narjiss Nejjar n'arrêtera pas de protester. Sa prochaine fiction aura pour fond de scène le terrorisme au Maroc, sujet rendu encore plus brillant depuis les attentats de Casablanca au printemps dernier. «*Après ce deuxième long métrage, je quitte le pays*», dit-elle, mi-railleuse, mi-décidée. Elle sera en danger là-bas avec son film au thème explosif. À Paris aussi d'ailleurs. Partout. Mais elle bouillonne de l'intérieur et ira jusqu'au bout.

Les Yeux secs est présenté à l'occasion du FCMAM aujourd'hui à 16h45 au Cinéma du Parc.

BAZZO

SUITE DE LA PAGE 1

Il émane de cette femme une fraîcheur intacte. Sûre d'elle, elle l'est, certes. Avec un doute, pourtant. Marie-France Bazzo est toujours là où on ne l'attend pas, parce que son énergie, comme son émission, s'accorde au présent. L'introspection n'est pas sa tasse de thé, l'autrefois ne l'intéresse que dans la mesure où il éclaire le maintenant. «*Au fond, je ne sais conjuguier les choses qu'au présent. Je n'ai ni souvenirs ni photos d'enfance. Le passé s'évapore à mesure*».

On dit qu'elle a été l'élève de Pierre Bourgault en communication; c'est faux. «*J'ai eu la chance de ne "pas" aller en communication! J'ai bénéficié des cours particuliers de Pierre, mon patron à l'émission Plaisirs pendant quatre ans. Je me serais posé des questions paralytiques, il m'en a empêché. Frondeur et réfléchi, il m'a appris à écouter mon intuition, à poser les bonnes questions. Il disait: "Pourquoi on est là? Pourquoi on fait ce qu'on fait? On ne fait pas de la radio par sondages. S'il fallait attendre après le monde pour faire des choses!"* Depuis, elle navigue à l'intuition, à la créativité, au risque et à l'écoute.

Petite, elle haïssait les dimanches, adorait l'école et s'est beaucoup ennuyée. «*Ça fait de moi ce que je suis. Aujourd'hui, je n'ai plus le temps de m'ennuyer. On développe des talents créateurs quand on s'ennuie. L'ennui manque à notre société*». Elle voulait devenir architecte ou archéologue, elle a finalement effectué des études en arts et en sociologie. «*Les formes et les structures sont la base de ma formation. Le design technique, la perspective et la mise en pages étaient mes matières préférées. J'étais également fascinée par l'analyse des toiles des grands maîtres*».

Mettre les choses en perspective, échafauder des émissions et les équilibrer, décorifier des sujets en

compagnie de ses invités, c'est très exactement ce que fait Marie-France Bazzo. Sans lourdeur, non sans humour: «*Il y a une simplicité entre l'idée et le rendu de l'émission qui correspond exactement à ce que j'ai dans la tête, à ce que je veux écouter. Ça marche dans la simplicité, comme un peintre qui fait ce qu'il veut faire directement*».

L'idée d'une présence quotidienne lui plaît. «*La radio dérange moins, elle coûte moins cher que la télé et elle est moins lourde, malgré le fait qu'on doit tout prévoir au moins une semaine d'avance. Sans être léger à gérer, c'est souple*». Comme sa curiosité est un ressort de l'émission, Marie-France Bazzo a l'impression d'être celle qui apprend le plus.

Son sens de la responsabilité quant à la qualité de la langue ne la quitte jamais: «*Au début, je parlais d'une manière plus triviale, sur un ton plus familier que celui employé alors à Radio-Canada; maintenant, c'est devenu le ton général*». Force est de constater que, tout en conservant une très bonne tenue langagière, l'émission a contribué à rafraîchir la langue parlée à la radio. À la ville, partout, les gens viennent lui parler de certaines entrevues. «*Je me vois comme un lien entre les idées et les auditeurs. Je souhaite que mon émission induise la réflexion et contribue à éclairer les citoyens; la vision de la vie qui s'en dégage à son poids d'influence et exerce un impact. Il importe qu'elle soit variée*».

Les idéologies et le dogmatisme guettent forcément une émission qui tient l'antenne 12 heures et demie par semaine. Marie-France Bazzo veille au grain: «*On n'a pas de formule. Tout se discute en équipe, et l'équipe bouge. Chaque année se teinte des préoccupations de chacun*». Et les tendances, peut-on y échapper? «*Pas complètement. Mais notre préparation très très structurée constitue un rempart: en attribuant à chaque jour de la semaine ses caractéristiques, on évite les ornements. Comme on travaille à Montréal, il y a des incontournables liés à la métropole, mais on se garde d'être trop montréalais*».

Ce qui étonne Marie-France Bazzo et la touche le plus, c'est l'idée de durée. «*Je ne pensais jamais avoir la constance de tenir une émission si longtemps. Cela m'oblige à penser au temps. J'ai toujours été sans traces, comme un chat. Toujours dans un flou avec le passé. Pourquoi je continue? Peut-être pour découvrir les vertus de la durée? J'existe dans la tête, dans l'imaginaire des gens, et je découvre qu'ils m'aiment: c'est hallucinant, nouveau, et ça m'étonne. Je n'en suis pas mal à l'aise, mais intriguée, un peu préoccupée*».

Dans la chronique «*Complément d'objet*» d'Indicatif présent, l'animatrice demande à un invité d'apporter des objets qui lui sont chers pour les présenter aux auditeurs. Elle-même n'avait jamais fait l'exercice. Elle hésite... Il y a bien le surigneur jaune, divers produits de maquillage... Elle en choisit finalement trois autres: «*En premier, mon vélo, qui me permet de me déplacer en ville en restant au cœur de la vie*». Le deuxième objet parle de semence: «*Des cocottes de toutes tailles, cueillies sous les confères, qui me rappellent mes voyages; j'en ai un "container" plein à ma maison de campagne*».

Et enfin: «*Une mèche de cheveux blonds: les miens, maintenant. J'étais une blonde et je ne le savais pas! Depuis que je le suis devenue avec une petite coupe dégradée, le regard des autres sur moi a changé, en même temps que l'image que j'ai de moi*». Une panne d'essence a constitué l'initiation, la confirmation et l'inauguration de la blonde, précise-t-elle.

L'apport de Marie-France Bazzo a été couronné de plusieurs distinctions. L'UQAM lui décernait récemment le Prix Reconnaissance 2003. «*Le monde qui se pète les bretelles pour rien, ça nous fait rire. On essaie d'être modeste, on se remet en question. Vendredi prochain, j'aurais aimé fêter notre 10 000^e entrevue avec Pierre, même si j'étais intimidée avec lui en dépit du fait que j'ai acquis une certaine maîtrise de l'entrevue. Il sera présent symboliquement*».